

ÉTUDES HISTORIQUES.

---

# UXELLODUNUM

APERÇUS CRITIQUES

TOUCHANT L'EXAMEN HISTORIQUE ET TOPOGRAPHIQUE DES LIEUX PROPOSÉS POUR  
REPRÉSENTER UXELLODUNUM

DE MM. LE GÉNÉRAL CREULY ET ALFRED JACOBS

PAR J.-B. CESSAC.

(Voir la *Revue des Sociétés savantes des départements*. — Liv. de février 1860,  
t. III, 2<sup>e</sup> série.)

---

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR, PALAIS-ROYAL, 13 & 17  
(GALERIE D'ORLÉANS)

—  
1862

## ETUDES HISTORIQUES

---

# UXELLODUNUM



J'écrivais un précis critique du mémoire de M. Champollion-Figeac, ayant pour titre : — *Recherches sur la ville gauloise d'UXELLODUNUM*, lorsque je lus par fortune, au *Moniteur* du 25 novembre dernier, le remarquable rapport sur les travaux de la Commission de la topographie des Gaules, adressé à S. M. l'Empereur, par S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

Mon attention fut vivement sollicitée par un passage de ce rapport où j'espérais trouver la solution d'une question historique et topographique, longtemps controversée.

Son Excellence disait : — « Les Commentaires de César nous apprennent que la ville d'*Uxellodunum* était située sur le territoire des Cadurques, c'est-à-dire dans la province qui reçut plus tard le nom de Quercy, altération du nom même de Cadurques.

» Trois localités prétendaient, en s'appuyant sur des titres divers et vraisemblables, continuer l'antique Uxellodunum : — Capdenac, Puy-d'Ussolu et Luzech (1). Les deux premières avaient surtout

(1) A cette nomenclature on doit ajouter Cahors, qui a eu aussi ses partisans.

Et pourtant j'espérais, dans mes illusions, que, si je parvenais à faire luire une éclaircie à travers les nuages enveloppant la question agitée, on aurait à cœur de suivre ce rayon pouvant conduire à la plus éclatante lumière. — J'espérais qu'un doute, se glissant dans l'esprit de l'honorable Commission, lui inspirerait le désir d'interroger, de fouiller une terre toujours prête à laisser échapper les mystères de son passé.

Mais il n'en fut pas ainsi : je m'adressais à des consciences convaincues de l'excellence, de la justice de leur verdict ; et mon appel alla frapper leur religion sans éveiller un écho.

Devant cette attitude courtoise mais résolue, mais paraissant sûre des destins, je n'avais plus qu'à m'incliner ou à reprendre la lutte. Mon choix fut prompt, car ma foi n'était pas ébranlée, et je me souvins des paroles tombées naguère d'une bouche éloquente.

Parlant à la jeunesse universitaire avec cette élévation de pensées et d'expressions dont il a le secret, un ministre de Sa Majesté avait dit : « — Allons en avant, messieurs, et que l'Empereur et le » pays nous soient en aide, car nous voulons ce qui est bien, et les » bonnes causes se gagnent toujours. » — En avant donc, ai-je dit à mon tour, en avant, et que l'idée qui plane sur mon travail me soutienne et me réconforte ! En avant, et que la vérité me soit en aide, car je ne veux que son triomphe, et cette juste cause ne doit pas se perdre !

---

Peut être trouvera-t-on cette discussion trop prolongée déjà ; mais j'obéis à une sorte de loi fatale qui, à l'image d'un engrenage, m'attire et me contraint à parcourir l'entier cercle du problème à résoudre. — En m'engageant, comme je l'ai fait, dans une controverse étrangère à mes habitudes et à mon caractère, j'ai répondu à l'appel de la vérité historique méconnue ; j'ai espéré servir des intérêts qui dominent les choses et les hommes.

C'est de la meilleure foi du monde que la Commission de la topographie des Gaules a cru fermer le temple de Janus, faire la lumière sur *Uxellodunum*, et éteindre toute polémique de ce chef entre les archéologues, les antiquaires à venir. — Par malheur, au lieu d'atteindre le but qu'elle se promettait, elle n'a fait qu'épaissir les ombres autour de l'*oppidum* cadurque.

Quatre localités du Quercy prétendaient, on le sait, représenter l'emplacement et les ressouvenirs du dernier boulevard de la Gaule.

Un nouveau concurrent, grâce à la Commission, s'est levé sur l'horizon de Luzech, a surgi des plaines et des sommets de sa presqu'île. — Le territoire de ce bourg comptait, il est vrai, quelques champions dans le passé : Maléville, sieur de Cazals, MM. Augier et Lafage de Mostolac, et enfin un littérateur célèbre, messire Lefranc de Pompignan, président de la cour des aides et finances de Montauban. Mais entre ceux-ci et les délégués de la Commission, il existe toutefois des divergences notables, presque un abîme, toute la longueur de l'isthme de Luzech et du monticule de la Pistoule. Les derniers auront beau invoquer l'autorité de leurs devanciers, ils auront beau écrire *que le sentiment de MM. Augier, Lafage et Lefranc de Pompignan, est conforme à leur sentiment* ; l'inflexible réalité brisera ce prétendu faisceau, révélera des dissidences profondes là même où l'on dit que règne la plus touchante harmonie.

En effet, MM. Augier et Lafage donnent pour assiette à l'*Uxellodunum* de leur choix la base et la croupe inférieure du promontoire de l'Impernal, la plate-forme occupée de nos jours par le quartier dit *la Vieille Ville*, que domine un château-fort du moyen âge.

De son côté, l'*Examen historique* plaçant, comme on sait, une prétendue citadelle sur le monticule de la Pistoule, étend ensuite l'*oppidum* dans toute la presqu'île, et ne paraît pas soupçonner que, tandis que l'attribution par lui patronnée s'adapte au territoire que l'isthme limite au sud, celle qu'imaginèrent ses devanciers n'occupe qu'un recoin de cet isthme. Les auteurs de l'*Examen historique* consacrent, en un mot, à l'*oppidum* et à sa prétendue citadelle l'entière presqu'île, soit un périmètre de près de cent hectares, tandis que MM. Augier et Lafage parquent *Uxellodunum* en dehors de cette presqu'île, et lui assignent modestement autour des derniers ressauts de l'Impernal une enceinte dont la superficie n'atteint pas deux hectares. — De telle sorte que, sans parler de l'énorme différence en étendue et en importance, on voit se profiler, entre les deux fantastiques cités, le développement de l'isthme et du monticule de la Pistoule.

Ce territoire est vraiment privilégié entre tous : — la Commission n'avait découvert nul autre lieu où asseoir un seul *Uxellodunum*, et voilà que de Luzech il en surgit deux côte à côte, et tous

les deux également pourvus d'un intervalle de trois cents pieds échappant au contour du fleuve, d'une fontaine ménechme, de rochers escarpés, des circonstances et des accidents topographiques définis à la description d'Hirtius.

N'est-ce pas le cas de répéter avec le poète : « — Devine si tu peux..., et choisis si tu l'oses. » — Et qu'on ne m'accuse pas de charger et d'outrer les couleurs du tableau ! Les conséquences que je déduis des thèses soutenues seront amplement confirmées par les œuvres.

Ainsi, M. Augier écrit (voir *le Mercure de France*, volume des mois de juillet et août 1725) : « Luzex est le seul endroit auquel » tout ce que rapporte César est manifestement appliqué, sans qu'il » soit permis d'y trouver aucune disconvenance. La presque s'y » trouve la mieux formée de la province, tellement qu'il n'y a pas » entre les deux rives deux pieds de distance de plus ou de moins » que César en a marqué ; je dis deux pieds de plus ou de » moins, parce qu'on ne peut pas le mesurer exactement, à cause » de l'inégalité du terrain. — Les grands et beaux restes de ses an- » ciennes fortifications s'y font remarquer avec distinction. Il y a » ce qu'on nomme le fort, un peu plus élevé que la ville, précisé- » ment entre les deux rives, et bâti sur un rocher.

» Il étoit grand comme les murailles, et plusieurs tours qu'on y » voit en sont encore des preuves incontestables. Il y a les restes » de la source que les Romains firent perdre à l'endroit marqué par » César. Le terrain qui lui est opposé, hors la ville, se trouve plus » bas, et une tour de médiocre hauteur pouvoit égaler aisément » celle de la source. L'endroit de cette source est un enfoncement » taillé dans le rocher, qu'on appelle encore la Citerne, qui rece- » voit et conservoit les eaux de plusieurs sources qui y aboutis- » soient.

» Ces sources, ayant été détournées par les Romains, prirent né- » cessairement leur cours ailleurs, et Luzex est le seul endroit où » on peut en découvrir les restes, car au pied du rocher, et à côté » de la citerne hors la ville, il y a quatre ou cinq sources qui se » jettent dans le Lot, et qui en sont couvertes lorsque les eaux de » la rivière sont grandes. Environ à cinq cents pas de la place, » entre les deux rives, on voit les restes d'un château, nommé dans » les anciens titres *Castrum Cæsaris*, et que le vulgaire nomme par » corruption *Castel Sarrasi*. — Deux ou trois mille pas au-dessus, » du même côté, on voit, au sommet de la montagne, un vieux fort

» nommé la *Redoute*, et qui étoit admirablement bien construit, etc. (1). »

Je ne querellerai pas l'auteur de cette narration sur les deux pieds, plus ou moins, qu'il ajoute ou retranche au texte des *Commentaires*; il me suffit de lui voir reconnaître que l'isthme ne pouvoit être exactement mesuré à cause de l'inégalité du terrain. — J'aurai au surplus l'occasion de revenir sur ce détail.

La circonstance essentielle à constater d'ores et déjà, c'est que, par les tours, par les murailles, par le château, par le vieux fort qui sont invoqués, par la citerne et les sources recouvertes des débordements du Lot, l'écrivain laisse assez deviner que, se gardant de la presqu'île et de la Pistoule, son argumentation s'attache exclusivement à un coin restreint de l'isthme, au périmètre de la vieille ville et aux dernières pentes de l'Impernal. On voit, on pressent déjà que l'*Uxellodunum* de M. Augier est tout autre que celui de la Commission de la topographie des Gaules. — Mais écoutons maintenant M. Lafage de Mostolac aux prises avec M. l'abbé de Vayrac (voir aussi le *Mercur de France*, vol. de janv. et fév. 1726) :

« M. l'abbé de Vayrac, dont le mérite m'est connu et non pas la » personne, dit l'honorable correspondant du *Mercur*, m'excusera » si je lui répons qu'il critique mal à propos sur ce que M. Augier » a écrit; que selon les *Commentaires*, Uxellodunum étoit une péninsule, *flumen ultimam vallem dividebat*..., etc. — C'est le » vallon, dit M. l'abbé, qui fait le tour, et non pas la rivière. — Il » est bien naturel de conclure que, puisque la rivière sépare le vallon qui fait le tour d'*Uxellodunum*, la rivière en fasse aussi le » tour, car elle ne peut pas diviser où elle ne passe pas (2).....

(1) Le prétendu *Castrum Cæsaris* ou *Castel Sarrasi* occupait, sans doute, un mamelon qui se remarque sur les déclivités supérieures du promontoire de l'Impernal, à 200 mètres au-dessus de la citadelle. Il ne reste plus de vestiges de ce *castrum* que de celui appelé la *Redoute*, placé sur le sommet de la même montagne.

L'un et l'autre formaient vraisemblablement les fronts avancés de la ligne de fortification de Luzech, et appartenaient à la même époque. Dans tous les cas, ils ne pouvaient être antérieurs à la période gallo-romaine. On ne peut les accepter comme des œuvres sarrazines, car si ces peuples dominèrent pendant environ cinquante ans dans certaines contrées du Midi, et notamment dans la Narbonnaise, leurs établissements ne s'étendirent pas jusqu'aux rives du Lot.

(2) L'objection de M. l'abbé de Vayrac est parfaitement fondée : suivant le texte des *Commentaires*, c'étoit le vallon et non la rivière qui entourait presque complètement la montagne sur laquelle étoit située l'inabordable *Uxellodunum*. Ce passage a été l'objet d'interprétations et de controverses

» attiré l'attention des antiquaires, et beaucoup d'érudition avait été  
» dépensée pour défendre les droits de l'une ou de l'autre de ces villes  
» à l'héritage de l'*oppidum* gaulois.

» Luzech, au contraire, à peine signalé par d'Anville, ne rencon-  
» trait aucun avocat compétent. C'est cependant à Luzech que la  
» Commission a cru devoir placer Uxellodunum.

» Après une étude attentive des diverses localités successivement  
» proposées, et une exploration complète de l'ancien Quercy, MM. le  
» général Creuly et Alfred Jacobs, délégués de la Commission, ont  
» constaté que Luzech seul, ou pour mieux dire la hauteur voisine  
» de cette ville, reproduisait cette situation particulière signalée dans  
» les *Commentaires*, une sorte de presqu'île formée par les sinuosités  
» d'un cours d'eau, et jointe à la plaine par un isthme de trois cents  
» pieds environ. Le nom même de Luzech, suivi dans les diverses  
» transformations qu'il a subies, laisse reconnaître une altération du  
» nom d'Uxellodunum.

» D'un autre côté, la critique des monuments paléographiques dont  
» on s'appuyait pour identifier Capdenac ou Puy-d'Ussolu à l'*oppi-*  
» *dum* cadurque, démontre le défaut d'authenticité de ces revendi-  
» cations ou leur peu de valeur géographique. MM. le général Creuly  
» et Alfred Jacobs, en discutant l'ensemble du récit de *César*, ont  
» montré avec quelle conformité il s'adapte aux environs de Luzech,  
» tandis qu'il est inapplicable à Puy-d'Ussolu et à Capdenac.

» La Commission, pleinement convaincue, a, en conséquence, fixé  
» à Luzech l'emplacement d'Uxellodunum. »

Les conclusions, ainsi déduites des travaux et des études de deux hommes essentiellement compétents, aussi bien que de l'examen, pour ne pas dire du contrôle, d'une commission scientifique, devraient briser dans mes mains la plume mise au service d'un problème qui avait passionné mon esprit.

Comment, à un verdict tombé de si haut, oser opposer les convictions contraires de mon humble personnalité? et pourtant, même après la lecture attentive de l'œuvre de MM. le général Creuly et Alfred Jacobs, qui m'a été trop tardivement connue; après, encore, la sanction et l'autorité données à leur sentiment, je n'en garde pas moins inaltérées et entières des convictions puisées aussi dans l'étude des textes et l'appréciation des lieux : *Amicus Plato, sed magis amica veritas.*

Aussi, fort de ma conscience édifiée, j'ose entreprendre résolument une controverse, une polémique dont mes adversaires seront les premiers à me savoir gré, parce qu'ils ont eux-mêmes cherché la vérité avec bonne foi et sans parti pris.

Je savais les recherches investigatrices de la Commission de la topographie des Gaules ; je n'ignorais pas non plus que le chef de l'Etat détournait quelques heures laborieuses des jours qu'il consacre au gouvernement de son peuple, afin d'élever un monument au courage des Gaulois, nos ancêtres, plus encore qu'au génie de César ; mais j'étais loin de penser que le problème posé eût reçu déjà une solution que je cherchais encore. Je n'imaginai pas, surtout, qu'une erreur évidente, à mon sens, fût déjà sanctionnée, et qu'au bourg de Luzech, enfin, ou plutôt au monticule de la Pistoule, fût dévolu l'honneur d'avoir été le suprême refuge de l'indépendance gauloise.

Si le travail critique que je vais essayer d'opposer à des conclusions peu conformes à la vérité historique, était jugé trop prolix, je répondrais à ma décharge qu'il suffit d'un mot pour énoncer une erreur, comme de l'autorité d'un nom pour l'accréditer, tandis que des volumes sont parfois nécessaires à sa réfutation.

Afin de mettre le lecteur à même de juger sainement et en pleine connaissance de cause le mérite des prétentions rivales des lieux proposés pour représenter l'assiette de l'antique cité cadurque, il me paraît essentiel d'exposer certains faits particuliers, certaines circonstances expressives antérieures au siège d'Uxellodunum ; il me semble également opportun de reproduire la traduction des passages du texte latin nécessaires à l'intelligence des événements qui se déroulèrent devant cette place forte. Je crois aussi devoir conserver les appellations latines des hommes et des lieux, en abordant le récit d'*Hirtius*, le continuateur des *Commentaires* et l'héritier de la concision de son général.

La grande insurrection gauloise avait été noyée dans le sang de vingt peuples. Alise (Alesia) s'était rendue à discrétion et ne devait plus être qu'un nom et qu'un souvenir lamentable dans l'histoire.

*Vercingétorix*, l'ardent promoteur du soulèvement et le défenseur d'Alise, expiait dans les fers la gloire d'avoir voulu rendre la patrie commune libre et indépendante de Rome.

Çà et là cependant, des Gaulois énergiques n'avaient pas désespéré de la fortune des armes. L'un d'eux, le chef des Andes (peuples de l'Anjou), *Dumnacus*, tenait encore la campagne et assiégeait dans *Le-*



*monum* (1) le Gaulois *Duratius*, infidèle à la cause de son pays et toujours l'ami des Romains : *Qui perpetuo in amicitia Romanorum permanserat.*

Contraint bientôt de lever le siège à l'approche de *Fabius*, lieutenant de César, *Dumnacus* se retirait derrière le fleuve de la Loire, lorsque, attaquées dans leur retraite, ses troupes furent vaincues et dispersées dans deux rencontres fatales à leurs armes.

Proscrit, fugitif, abandonné des hommes et des dieux, *Dumnacus* se réfugia seul aux extrémités de la Gaule.

*Dumnacus errans latitansque solus extremas Galliae regiones petere est coactus.*

L'historien romain, au huitième livre des Commentaires, ouvre dans les termes suivants, extraits de l'*Examen historique*, le récit du siège d'Uxellodunum :

XXX. — « Après cette déroute, on apprit que le Sénonnais *Drappès* » n'avait point rallié plus de cinq mille fuyards ; qu'il se dirigeait » vers la province, de concert avec le Cadurque *Lucterius*, le même » qui avait voulu, comme on l'a vu plus haut, tenter, lors du premier » soulèvement de la Gaule, un coup de main sur cette province (la » Gaule narbonnaise).  
» Le lieutenant *Caninius* se mit à leur poursuite avec deux légions, » pour empêcher notre honneur d'être entaché par la terreur ou les » ravages que ces brigands (2) auraient pu causer.

XXXII. — » Quant à *Drappès* et à *Lucterius*, en voyant que *Caninius* les serrait de près ; que, poursuivis par notre armée, ils ne » pouvaient tenter, sans courir à une perte certaine, de pénétrer » dans la province ; qu'ils n'auraient plus désormais la liberté de

(1) Les commentateurs, les antiquaires ne sont pas d'accord au sujet de *Lemonum*. Le plus grand nombre pense que Poitiers représente cette ancienne cité gauloise ; d'autres penchent pour Limoges. — Je suis assez porté vers l'opinion de ces derniers qui prêterait à ma thèse un solide appui.

(2) Pour les Romains, tous les peuples étrangers étaient des barbares. Ceux qui disputaient leur indépendance étaient des brigands : c'est là le cycle éternel où s'agitte l'humanité. Selon que la fortune des armes est contraire ou propice aux peuples envahis, ils sont des brigands ou des héros.

» courir le pays et de le piller, ils s'arrêtèrent sur les frontières des  
» *Cadurques* : — *In finibus consistunt Cadurcorum.*

» Lucterius qui, au temps de sa prospérité, avait exercé une grande  
» influence sur ses concitoyens, et qui, en se mettant sans cesse à la  
» tête de nouvelles entreprises, avait acquis beaucoup d'autorité au-  
» près des barbares, occupa avec ses troupes et celles de Drappès, la  
» ville d'Uxellodunum (*oppidum Uxellodunum*), place très forte par  
» sa position, qui avait été sous son patronage, et il en engagea les  
» habitants dans sa cause.

XXXIII. — » Caninius s'étant porté sans retard contre cette place,  
» reconnut qu'elle était protégée *de tous côtés par des rochers très*  
» *escarpés, que des hommes ~~sans~~ armés auraient peine à gravir, même*  
» *en l'absence de toute défense.* Il remarqua d'autre part que les ba-  
» gages des habitants étaient considérables, mais que s'ils essayaient  
» de les faire sortir clandestinement, ils ne pourraient échapper à  
» notre cavalerie, ni même à nos légions; en conséquence, il divisa  
» ses cohortes en trois parts, *et les établit en trois camps sur un lieu*  
» *très élevé,* d'où il entreprit de pousser peu à peu, autant que le  
» permettait l'effectif de ses troupes, une ligne de contrevallation  
» tout autour de la place.

XXXIV. — » A cette vue les habitants d'Uxellodunum, inquiets au  
» souvenir déplorable d'Alise, et redoutant la même issue pour leur  
» siège, pressés surtout par Lucterius, qui avait partagé cette pre-  
» mière infortune, de se munir de provisions de blé, décident unani-  
» mement de laisser dans la ville une partie des troupes, et d'aller  
» rassembler des vivres avec des hommes sans bagages.

» Cette détermination prise, la nuit suivante, Drappès et Lucterius  
» laissent deux mille soldats, et sortent de la place avec le reste. En  
» peu de jours ils ramassent une grande quantité de blé sur le terri-  
» toire des Cadurques, dont les uns leur étaient favorables, tandis  
» que les autres n'étaient pas assez forts pour leur résister; en même  
» temps, ils attaquent de nuit, à plusieurs reprises, la ligne de nos  
» redoutes; pour ce motif, C. Caninius diffère d'étendre sa contre-  
» vallation à toute la ville, craignant de ne pouvoir défendre partout  
» ses ouvrages, ou d'y placer, en plusieurs points, de trop faibles  
» garnisons.

XXXV. — » Munis d'une provision de blé considérable, Drappès et  
» Lucterius s'arrêtent à dix milles seulement de la ville pour y faire  
» entrer peu à peu leurs approvisionnements. Eux-mêmes se parta-  
» gent la besogne : Drappès reste à la garde du camp avec une par-  
» tie des troupes ; Lucterius mène à proximité de la ville un convoi  
» de bêtes de charge ; de là, ses postes établis, il essaie, vers la dixième  
» heure de la nuit (quatre heures du matin), de faire parvenir son  
» blé dans la place par des sentiers boisés ; mais le bruit des pas  
» parvint à nos sentinelles ; Caninius, averti par ses éclaireurs, arme  
» promptement les cohortes des plus proches redoutes, et se jette au  
» point du jour sur les convoyeurs. Ceux-ci, pris à l'improviste, se  
» rejettent en fuyant sur leurs postes ; les nôtres, à la vue de ces  
» hommes armés, sont plus acharnés et ne font aucun quartier. Luc-  
» terius s'échappe avec un petit nombre des siens, mais il ne rentre  
» pas dans le camp.

XXXVI. — » A la suite de ce succès, Caninius apprend des captifs  
» qu'une partie des troupes, avec Drappès, est établie dans un camp  
» qui n'est pas distant de plus de douze milles. Instruit de ce fait  
» par plusieurs rapports, et supposant qu'après avoir battu l'un des  
» chefs il écrasera facilement le reste, il regarde comme un grand  
» bonheur qu'aucun de ceux qui avaient échappé au carnage n'eût  
» fui vers le camp pour avertir Drappès de la défaite. Ne voyant au-  
» cun danger à tenter l'aventure, il envoie contre le camp ennemi toute  
» la cavalerie avec les rapides fantassins germains, et lui-même suit  
» à la tête d'une légion sans bagages, après avoir réparti l'autre  
» entre les trois camps. Proche des ennemis, il apprend de ses éclai-  
» reurs que, par une imprudence habituelle aux barbares, ils ont  
» laissé les hauteurs pour descendre leur camp sur le bord de la  
» rivière, et que les Germains avec la cavalerie, tombant sur eux à  
» l'improviste, ont engagé le combat. Il fait de suite avancer sa légion  
» armée en bataille. Au signal donné de toutes parts, les hauteurs  
» sont enlevées.

» Alors Germains et cavaliers, voyant le drapeau de la légion,  
» combattent avec une nouvelle ardeur ; aussitôt les cohortes se pré-  
» cipitent à la fois de tous côtés, tuent ou prennent tous les ennemis  
» et font un butin considérable. Drappès lui-même est pris dans le  
» combat.

XXXVII. — » Caninius, à la suite de ce grand succès obtenu presque  
» sans dommage, retourne au siège, où, grâce à la destruction de  
» l'ennemi extérieur, qui lui avait fait craindre de diviser ses forces et  
» de compléter la contrevallation autour de la place, ordonne de  
» poursuivre ces ouvrages partout à la fois. Le lendemain de ce jour,  
» Fabius arrive avec ses troupes et se charge du siège d'un côté de  
» la ville.

. . . . .  
XXXIX. — » Cependant, César passe des Bellovaques chez les Car-  
» nutes. Là, il apprend, par plusieurs lettres de Caninius, ce qui s'était  
» passé avec Drappès et Lucterius, ainsi que la persistance des habitants  
» de la place dans leur résistance. Bien que méprisant le petit nombre  
» de ses ennemis, il pensa que leur opiniâtreté devait être suivie d'un  
» châtement exemplaire, pour que toute la Gaule n'allât pas s'ima-  
» giner que, dans sa lutte contre les Romains, les forces lui fai-  
» saient moins défaut que la constance ; il craignait encore que les  
» autres cités, favorisées par la force de leur position, ne se missent  
» à revendiquer leur liberté, encouragées par l'exemple de celle-ci ;  
» tous les Gaulois sachant bien que César n'avait plus qu'un été à  
» passer dans sa province, et qu'au delà, s'ils pouvaient prolonger  
» pendant ce temps leur résistance, il n'y avait plus rien à craindre.  
» Il laisse donc ses deux légions au lieutenant *Q. Calenus*, avec ordre  
» de le suivre par étapes régulières, et lui-même, à la tête de toute  
» la cavalerie, court, avec la plus grande célérité, joindre Cani-  
» nius.

XL. — » Arrivé contre l'attente générale à Uxellodunum, César  
» voyant la ville entourée de nos ouvrages, la fuite impossible, mais  
» sachant aussi, par les transfuges, que les approvisionnements y  
» étaient considérables, il essaie de priver d'eau les assiégés. Un  
» fleuve divisant une vallée profonde, enveloppait presque complète-  
» ment la hauteur sur laquelle était située, escarpée de toutes parts,  
» l'*oppidum* d'*Uxellodunum*. Détourner ce fleuve était rendu impos-  
» sible par la nature du lieu, car il s'enfonçait tellement au pied de la  
» montagne, que nulle part la dérivation, à l'aide de fossés de niveau  
» inférieur, n'était praticable ; mais la descente était abrupte, et si  
» difficile pour les assiégés, que si nous y mettions obstacle ils ne  
» pouvaient, sans blessure ou danger de mort, ni aller au fleuve, ni

» gravir au retour leur rude montée. Voyant cette difficulté de leur  
» position, César disposa ses archers et ses frondeurs, plaça même  
» des machines en face des descentes les plus faciles, et parvint ainsi  
» à écarter du fleuve les assiégés. Alors leur multitude n'eut plus pour  
» puiser de l'eau qu'un seul point, sous le mur de la ville où jailliss-  
» sait une fontaine abondante, vers le point où un intervalle d'environ  
» trois cents pieds échappait au contour de la rivière.

» XLI. — » Chacun désirait que les assiégés pussent être privés de  
» cette ressource ; César seul en voyait le moyen, à la vérité très pé-  
» rilleux. Par ses ordres on dresse les mantelets, vis-à-vis de la fon-  
» taine, contre la montagne ; on élève un massif à force de travail et  
» au milieu d'une lutte continuelle. En effet, les gens de la place en  
» descendent ; de leur position dominante ils combattent sans péril et  
» frappent beaucoup des nôtres qui se succédaient avec opiniâtreté.  
» Ceux-ci cependant ne cessent d'élever leurs mantelets, et de sur-  
» monter, à force de peine et d'ouvrages, les difficultés de la position.  
» En même temps, à partir des mantelets, ils dirigent, vers la source  
» de la fontaine, une galerie souterraine, genre de travail qui pouvait  
» se faire sans danger et à l'insu de l'ennemi. Une levée de neuf pieds  
» est construite, sur laquelle se dresse une tour de dix étages, non  
» cependant assez haute pour égaler les murailles, ce qui était im-  
» possible, mais suffisante pour dépasser le terre-plein de la fon-  
» taine.

» De ce point on lançait des traits avec des machines sur ses abords,  
» en sorte que les assiégés ne pouvant plus faire de l'eau sans péril,  
» le bétail, les bêtes de somme, et même une grande multitude  
» d'hommes, étaient consumés de soif.

» XLII. — » Épouvantés de cette calamité, les assiégés emplissent des  
» barils de suif, de poix, de copeaux, les font rouler enflammés sur  
» nos ouvrages, et en même temps engagent une lutte acharnée  
» pour empêcher les Romains, dans le péril du combat, de pouvoir  
» éteindre l'incendie. Une grande flammé s'éleva soudainement au  
» milieu de nos ouvrages : toutes les matières en combustion, jetées  
» de la hauteur et retenues par les mantelets et la levée, s'attachaient  
» à ces obstacles pour les dévorer. Cependant, nos soldats, dans ce  
» genre périlleux de combat, et malgré le désavantage de la position,  
» soutenaient la lutte avec le plus grand courage, car l'affaire se pas-

» sait sur un point élevé, en vue de notre armée; une grande clameur  
» s'élevait des deux côtés, et chacun, d'autant plus jaloux de se mon-  
» trer que son courage était plus visible et avait plus de témoins,  
» s'exposait aux traits et au feu de l'ennemi.

XLIII. — » César, qui voit que beaucoup des siens ont été frappés,  
» ordonne à ses cohortes de gravir la montagne autour de la place  
» et de pousser de grands cris, comme si elles voulaient s'emparer  
» des murailles. Épouvantés de ce mouvement, les assiégés, ne sa-  
» chant ce qui se passe sur d'autres points, restent un moment indé-  
» cis et rappellent ceux des leurs qui combattaient autour des ou-  
» vrages en feu, et qui prennent position sur les remparts. La mêlée  
» ainsi terminée, les nôtres s'empresent d'éteindre les flammes ou  
» d'abattre les ouvrages pour isoler l'incendie. Bien qu'ils eussent vu  
» périr de soit un grand nombre des leurs, les assiégés n'en résis-  
» taient pas moins opiniâtrement. Enfin, les veines de la source  
» furent atteintes par la mine et coupées; alors cette eau, jusque-là  
» intarissable, cessa de couler, ce qui inspira aux assiégés un profond  
» désespoir, et leur sembla moins l'œuvre de la main des hommes  
» que de la volonté des dieux. Dans cette nécessité, ils se rendirent  
» donc.

XLIV. — » César, sachant que sa clémence était connue de tous,  
» ne craignait pas qu'on attribuât à la cruauté de son caractère une  
» mesure rigoureuse, et comme il voyait qu'il ne pourrait mener ses  
» projets à bonne fin si les Gaulois venaient à se révolter ainsi de  
» différents côtés, il résolut d'effrayer les autres peuples par l'exemple  
» d'un grand châtement. Il fit donc couper les mains à tous ceux qui  
» avaient porté les armes, mais il leur laissa la vie, afin de témoigner  
» d'une manière éclatante du châtement dont il avait frappé les cou-  
» pables. Drappès, qui avait été fait prisonnier par Caninius, comme  
» je l'ai dit plus haut, refusa de manger pendant plusieurs jours et  
» mourut de faim, soit qu'il eût été indigné et désespéré de se voir  
» dans les fers, soit qu'il eût craint un plus grand supplice. Vers le  
» même temps, Lucterius, qui s'était, ainsi que je l'ai dit, échappé  
» de la mêlée, tomba au pouvoir de l'Arverne *Espasnactus*. En chan-  
» geant souvent de lieux, Lucterius se mettait à la disposition d'une  
» foule de gens, parce qu'il croyait ne pouvoir rester longtemps au  
» même endroit, et qu'il savait combien César devait être irrité con-

» tre lui. L'Arverne Espasnactus, qui était très attaché au peuple ro-  
» main, n'hésita pas à l'amener enchaîné à César. »

---

Après avoir servi au triomphe du vainqueur. Lucterius trouva bientôt une mort violente dans les cachots de la Rome déjà dégénérée.

C'est par ce dénouement lamentable que prit fin cette guerre de neuf années, presque toujours conduite par César, plutôt en brigand qu'en général d'armée qui sait honorer le courage des vaincus. Bien loin de s'incliner devant la valeur et la tactique de leurs ennemis, les défenseurs intrépides de la cité cadurque ne cédèrent qu'à un événement pour eux plein de mystères, où ils virent une intervention manifeste des dieux, amis de Rome.

Honteux, sans doute, de n'avoir pas su vaincre fer contre fer les derniers Gaulois restés debout, le conquérant, par une atroce dérision de clémence, osa leur laisser la vie sauve, mais en leur faisant couper les mains qui avaient rendu volontairement les armes. — *Itaque omnibus, qui arma tulerant, manus præcidit, vitamque concessit.*

Martyrs d'une noble cause, en levant leurs bras mutilés pour attester les dieux, ils ne purent plus même, hélas ! lancer vers le ciel vengeur la poussière sacrée arrosée de leur sang.

---

Abondant à cette heure le système d'argumentation que j'ai adopté, je juge utile d'étendre le cercle des propositions plus que n'ont cru devoir le faire MM. le général Creuly et Alfred Jacobs. En conséquence, ces propositions sont condensées dans les termes qui suivent :

Rechercher :

1<sup>o</sup> Quel était le chiffre de la population et de la garnison d'Uxellodunum, à l'ouverture du siège ;

2<sup>o</sup> Indiquer le point de départ de Drappès et de Lucterius se dirigeant vers la Gaule narbonnaise, ainsi que les contrées par eux suivies dans leur itinéraire ;

3° Examiner sous tous ses aspects et dans ses circonstances variées le territoire de Luzech ;

4° Apprécier les mouvements des assiégeants comme des assiégés, afin de déterminer l'emplacement de la ville cadurque ;

5° Relever la topographie de Puy ou Pech-d'Ussolud, et analyser ses droits à son identification avec Uxellodunum.

---

### **Importance et population d'Uxellodunum.**

Que l'on assigne à l'assiette de l'Uxellodunum de César (l'Uxellodun des Gaulois), le plateau de la *Pistoule*, près Luzech, ou bien celui qui s'étend au sommet de Puy-d'Ussolud, on acquiert cette certitude que la cité cadurque avait une enceinte considérable. A cet égard, les auteurs de l'*Examen historique* s'expriment ainsi : « L'*oppidum* se » serait étendu dans toute la presqu'île de Luzech, et le monticule » n'en aurait été, comme à *Vesontio* (Besançon), que la citadelle. » Admettant donc cette hypothèse, toute gratuite d'ailleurs, il convient de faire une distinction qui a dû être dans la pensée de ces honorables écrivains. Si la citadelle, arbitrairement imaginée, puisque les *Commentaires* ne font pas la moindre allusion à ce complément défensif de la place, eût occupé le point le mieux fortifié par la nature, le plateau *nord* du monticule, il faudrait toujours lui assigner un périmètre superficiel apte à donner asile aux troupes de Drappès et de Lucetius. Cette garnison, fût-elle de quatre mille hommes, conformément aux évaluations des auteurs de l'*Examen historique*, fût-elle de sept à huit mille hommes, selon ma propre estimation, il y a nécessité d'admettre, à mon avis, une enceinte de dix à quinze hectares, ou de douze à dix-sept, au sentiment de ces écrivains. Dans tous les cas, *la surface de tout le surplus de la presqu'île, par eux abandonnée à l'oppidum*, constituerait une exagération évidente. En effet, la presqu'île a seize cents mètres de longueur, sur une largeur moyenne de six cents mètres, représentant une superficie de quatre-vingt-douze ou quatre-vingt-quinze hectares ; distraction faite de l'emplacement livré à la prétendue citadelle, quatre-vingts hectares environ seraient dès lors assignés à l'enceinte de l'*oppidum*. C'est là une flagrante, une



involontaire erreur ; car on ne comprendrait pas la critique de ces auteurs à l'égard de Puy-d'Ussolud. « Le contour du plateau de ce » dernier lieu *répond à treize fronts modernes*, disent-ils, *et exigeraient » pour sa défense une garnison de huit mille six cents hommes,* » d'où la conséquence pour eux *que les deux mille Gaulois laissés dans la place auraient fait pauvre figure*. Retournant à mon tour la difficulté, je demande si ce même effectif n'aurait pas fait plus pauvre figure encore dans l'*oppidum* supposé de Luzech, dont la circonférence aurait répondu à quinze ou seize fronts modernes ?

Afin d'expliquer une contradiction échappée aux auteurs de l'*Examen historique*, il convient de compléter leur pensée en limitant les points occupés par leur *oppidum* à l'escarpement qui domine à l'est la plaine de *Trescol*, et à une levée de terrain plus ou moins saillante, et formant des talus en retour vers l'orientation du sud et du sud-ouest de la presqu'île de Luzech. Ces talus, offrant par endroits des reliefs peu accusés, simulent comme un demi-cercle dont l'arc a un développement d'environ un kilomètre, en y comprenant la largeur du vallon qui, de la ferme de la Pistoule, descend jusqu'à une autre plaine, confrontant de ce côté au rivage du Lot. On cherche vainement dans ce contour les rochers escarpés qui entouraient Uxellodunum de toutes parts : *Omnes oppidi partes præruptis saxis esse munitas*. On n'aperçoit d'escarpement rocheux que sur le revers qui commande la plaine de *Trescol* déjà nommée.

Ainsi circonscrite, la ville qui eût occupé l'esplanade et le vallon inclinés que je viens de caractériser, n'aurait plus présenté qu'une enceinte superficielle de vingt-cinq à trente hectares, suffisante à peine pour une population de six ou sept mille âmes, tandis que l'*oppidum*, qui se serait étendu sur le plateau de Puy-d'Ussolud, d'un périmètre d'environ soixante-deux hectares, aurait aisément logé une agglomération de huit à neuf mille habitants. Les cités gauloises n'avaient aucune analogie avec nos villes modernes : les habitations de ces peuples étaient tout ce qu'il y a de plus rudimentaire, de plus primitif ; le bois et la terre argileuse en faisaient les principaux éléments ; chaque famille possédait sa maison distincte, et chaque maison avait dans ses dépendances immédiates un *patus*, enclos ou jardin.

Le sol était de mince valeur, et chacun était à peu près libre d'user à discrétion de l'aire qui lui était utile. Enfin, le mode de fortification usité à ces époques usurpait des espaces notables, comme on en jugera par la description qu'en fait César.

« Les murs de toutes les villes gauloises sont à peu près construits » comme nous allons le dire : — *Muri sunt autem omnes gallici hinc* » *ferè formâ.* — Des poutres d'une seule pièce, régulièrement séparées » par un intervalle de deux pieds, sont horizontalement placées sur » le sol ; on les relie intérieurement entre elles et on les couvre d'une » grande quantité de terre. Les intervalles dont nous avons parlé sont » remplis sur le devant avec de grosses pierres. Quand la première » assise est ainsi disposée et assujettie, on en établit une seconde par- » dessus, en conservant entre les poutres le même intervalle, de » manière qu'elles ne se touchent pas, et que, dans les vides qui les » séparent, on puisse entre chacune d'elles introduire des pierres et » de nouvelles couches de terre, après les avoir reliées solidement les » unes aux autres. On continue de la sorte jusqu'à ce qu'on ait atteint » la hauteur voulue. » (Il est compris que les extrémités de ces pièces de bois étaient tournées, l'une du côté de la ville, et l'autre dans le sens opposé, vers la campagne.) — « Ces poutres, ces pierres, » rangées par couches alternatives et dans un ordre parfaitement » régulier, forment un ensemble dont la disposition et la variété ne » déplaisent pas ; et elles sont de la plus grande utilité dans la défense » des villes, car la pierre protège ces remparts contre l'incendie, et » le bois le défend contre le bélier, et il est impossible de renverser » ou d'entamer cette masse compacte formée par des poutres de » quarante pieds de long, dont la plupart sont reliées entre elles à » l'intérieur. » — On conçoit aisément, en effet, la solidité de pareils ouvrages, qui résisteraient à l'artillerie de notre époque. On comprend également que le développement de ces énormes murailles et les chemins de ronde absorbaient une surface considérable de terrain. On se rend compte enfin que de semblables remparts, surmontant les rochers escarpés qui entouraient de toutes parts l'*oppidum* cadurque, devaient en faire une position militaire inexpugnable. — Si on ajoute à la population déjà énoncée les habitants des campagnes et bourgs environnants qui, à la première alerte, avaient dû se réfugier dans les murs d'Uxellodunum, afin de fuir les déprédations de la soldatesque, on arrive à une agglomération accidentelle de dix à onze mille âmes. Quoique ces appréciations ne reposent sur aucune base certaine, positive, elles révèlent le secret des appréhensions de César. « Il craignait » que les autres cités, favorisées par la force de leurs positions, ne se » missent à revendiquer leur liberté, encouragées par l'exemple de » celle-ci : » — *Neve hoc exemplo, ceteræ civitates, locorum oppor-*

*tunitate fretæ, se vindicarent in libertatem*, — ou les mots n'ont ni valeur, ni portée, et ne sont qu'un vain bruit; ou il résulte de ce passage du texte que la cité cadurque était, par son importance, à même de peser sur les résolutions des autres cités de la Gaule. L'empressement de César à se rendre sous ses murs et à y masser des forces imposantes, en est la preuve manifeste. Mais, éventualité étrange à laquelle les auteurs de l'*Examen historique* n'ont peut-être pas pris garde, cet *oppidum* transplanté à Luzech se fût trouvé aux portes, à quelques milles de la capitale des Cadurques. Circonstance toute aussi étrange encore, le narrateur du siège aurait omis de signaler cette particularité, et aurait même négligé cette occasion si provoquante de louer, d'exalter la bravoure romaine, qui se serait montrée impassible et persévérante, au mépris d'une situation aussi périlleuse. — N'est-ce pas là un indice qu'Uxellodunum n'occupait pas le territoire de Luzech ?

On a vu, au récit d'Hirtius, que Lucterius avait dû compter avec la population, alors qu'il s'était agi de lui conseiller d'augmenter les approvisionnements. Quand le lieutenant de César l'informe de l'état des choses devant la place, il signale les habitants comme résolus à se défendre à outrance, malgré l'anéantissement des troupes ayant fait partie de l'expédition de Drappès et de Lucterius. Lorsque les approches de la fontaine, suprême ressource des assiégés, furent en butte aux traits ennemis, ce sont toujours les « habitants » qui résistent avec opiniâtreté, bien que bon nombre d'entre eux ait » déjà succombé aux tourments de la soif. — *Quum pertinaciter resisterent oppidani, magnâ etiam parte amissâ siti suorum in sententiâ permanent.* » — N'est-ce pas là un témoignage non équivoque de la prépondérance comme de la vigueur résolue des habitants, dans toutes les questions intéressant le salut et l'honneur communs ?

Au surplus, que la garnison fût de quatre mille hommes, selon l'estime de MM. le général Creuly et Alfred Jacobs, ou de sept à huit mille, suivant mon sentiment et le rapport des éditions des *Commentaires* les mieux accréditées, il en résulte évidemment qu'Uxellodunum était une place d'une rare importance militaire. Les écrivains que je viens de citer portent implicitement un jugement analogue, puisqu'à l'Uxellodunum de leur choix ils adjoignent le complément défensif d'une citadelle.

Le texte va lever les incertitudes qui, à cet égard, resteraient

encore dans les esprits. On lit aux *Commentaires*, que « plus de douze » mille des soldats de Dumnacus trouvèrent la mort sur le champ de » bataille, et que tous les bagages furent pris. — *Itaque amplius milibus XII, aut armatorum, aut eorum qui eo timore arma projecterant, interfectis, omnis multitudo capitur impedimentorum.* » — Ce fut au milieu de cette déroute que le chef de partisans Drappès rallia à lui cinq mille fuyards : on sait son concert avec Lucterius pour tenter une pointe sur la province romaine (la Gaule narbonnaise). On conçoit par conséquent que traqués, poursuivis par Caninius, l'épée dans les reins, les Gaulois ne s'embarrassèrent ni de matériel de guerre, ni de convois inutiles à leurs desseins, et qui auraient alourdi leur marche.

Parvenus devant Uxellodunum, ils trouvèrent une ville abondamment pourvue de *bagages*, c'est-à-dire de tous les engins de guerre alors en usage : *Magna autem impedimenta oppidanorum videret.* Les vivres n'y faisaient pas davantage défaut : *Magnâ autem copiâ frumenti abundare oppidanos.* — Ne sont-ce pas là les caractères constitutifs d'une place sur pied de guerre et en bon état de défense ? Ces approvisionnements devaient être permanents, car, occupée à l'improviste par Drappès et Lucterius, investie aussitôt après par Caninius, la place n'aurait eu ni le temps ni la faculté de se pourvoir aussi complètement.

Bien qu'elle n'eût pu se ravitailler à la hâte, elle n'en était pas moins abondamment munie de vivres à l'arrivée de César, ainsi qu'il l'apprit des transfuges : *Magnâ autem copiâ frumenti abundare oppidanos, ex perfugis cognoscet.* Ne verra-t-on pas là une preuve irrécusable de l'importance stratégique de cet *oppidum* ? Si les Gaulois voulurent accroître éventuellement leurs moyens de résistance, les *Commentaires* en disent les motifs : « Personne n'ignorait dans la » Gaule que le gouvernement de César ne devait plus durer qu'une » saison. — *Quum omnibus Gallis notum sciret reliquam esse unam » aetatem suæ provinciæ.* » — Les assiégés avaient pris sans nul doute la résolution de tenir jusqu'à ce moment, qu'ils espéraient être celui de leur délivrance et de la liberté du pays tout entier. Cette énergique détermination fut inspirée indubitablement par la force de leur position ; mais elle explique en même temps la nécessité où ils furent d'augmenter leurs provisions de bouche ; car il s'agissait de nourrir pendant près d'une année une population obsidionale considérable. Ainsi se voit la raison d'être des troupeaux (*pecora*) et des

provisions de blé (*frumenti*) parqués et amoncelés dans la place.

Afin d'étayer par surcroît mon évaluation touchant l'effectif de la garnison gauloise, il suffit d'une supputation des plus simples. Si les corps réunis de Lucterius et de Drappès ne dépassaient pas quatre mille hommes, deux mille d'entre eux, laissés dans la ville, il ne restait qu'un chiffre égal à la disposition des deux chefs.

A qui persuadera-t-on qu'ils eussent tenu la campagne, prévu les incidents possibles, et laissé très vraisemblablement dans les alentours d'Uxellodunum une réserve, des colonnes mobiles avec mission d'assurer la liberté du retour au gros de l'expédition, d'inquiéter les assiégeants et de paralyser les travaux d'investissement? Hirtius relate qu'après la sortie des fourrageurs, les ouvrages, les redoutes romaines furent à diverses fois l'objet d'attaques nocturnes, mais sans spécifier quels étaient les assaillants : *Nonnunquam autem expeditionibus nocturnis castella nostrorum adoriuntur.*

Y avait-il entente, concert entre ceux de la place et ceux du dehors dans ces tentatives de diversion? Venaient-elles des uns ou des autres, ou les opérations se faisaient-elles d'accord et simultanément? Un vague insondable règne à cet égard dans la narration latine.

Et pourtant ces alertes, ces surprises, ces coups de main amenèrent Caninius à douter de ses forces, à interrompre sa contrevallation, à concentrer dans leurs camps la majeure partie de ses dix ou onze mille soldats : *Quam ob causam, Caninius toto oppido munitiones circumdare moratur, ne aut opus effectum tueri non possit, aut plurimis locis infirma disponat praesidia.*

Si, par hypothèse, on veut que toute la besogne vint de la ville sans coopération du dehors, la partie m'est plus belle encore. Il n'est pas douteux que les habitants, les *oppidani* ne prissent une part active à la défense, cela résulte expressément du texte : *Oppidanosque sibi conjungit* ; mais dans quelle proportion, là est le problème. On connaît par à peu près l'effectif de Caninius, mais on n'ignore pas le caractère des Romains et leur profond mépris pour les barbares. Ils n'ignoraient pas davantage le but de l'expédition de Lucterius et de Drappès sortis, sans coup férir, de l'*oppidum*, et pouvant y rentrer de même par un second coup de fortune ; le général avait donc tout intérêt à continuer ses lignes, à rendre impossible l'accès de la place. A qui fera-t-on accroire qu'il se fût laissé intimider, eût été rebuté par les entraves que deux ou trois mille assiégés portaient à ses desseins, à ses devoirs et à ses intérêts? Si Caninius se fût retiré dans sa

tente en présence de moins de cinq ou six mille Gaulois combattant *pro aris et focis*, chaque légionnaire de son armée, et lui le premier, eussent mérité de recevoir la quenouille d'une matrone romaine.

M'attachant de nouveau maintenant aux choses du dehors, si, d'un autre côté, le corps des fourrageurs n'avait compté que deux mille hommes, Lucterius n'en pouvait distraire moins d'un millier, afin de protéger son convoi, alors que sa marche devait le pousser sous les camps romains, qu'il avait à prévoir et à faire face à des éventualités imminentes : Drappès n'aurait donc conservé qu'un autre millier de soldats, et l'on admettrait que pour se mesurer avec cette poignée d'antagonistes, le Romain aurait mis en branle toutes ses forces, et conduit à l'attaque une légion, toute sa cavalerie et ses auxiliaires germains : *Germanosque pedites, summæ velocitatis homines!* c'est-à-dire six ou sept mille combattants? Non, les calculs, les supputations de certains commentateurs n'ont rien de sérieux! Il n'est pas plus sérieux de supposer que les deux mille hommes de garnison demeurés dans la place composaient tout l'effectif militant de la défense. Chez les Gaulois, chaque homme valide devait son cœur et son bras à la protection du foyer et de la patrie; les rangs de la garnison étaient donc renforcés de nombreux et braves volontaires. Cet appoint explique peut-être la faiblesse numérique de la réserve chargée par Drappès et Lucterius de servir de guide et de pivot à la défense

Je crois ainsi être dans le vrai en portant à cinq ou six mille hommes l'effectif des troupes légères allant en fourrageurs. Celles-ci disparues de la scène, après deux rencontres fatales, je crois pouvoir taxer encore à dix ou onze mille la population obsidionale permanente ou accidentelle, parmi laquelle le tiers ou le quart concourut, avec la garnison, à la défense d'Uxellodunum.

---

## Itinéraire de Drappès et de Luclerius

SE DIRIGEANT VERS LA PROVINCE ROMAINE.

On n'a pas perdu de vue les cinq mille fuyards ralliés par Drappès, sa jonction avec le corps de Luclerius, et leur projet d'un coup de main sur la Narbonnaise. Leur point de réunion comme de départ dut être en un lieu intermédiaire de Lemonum à la Loire.

La situation ne peut être fixée que par à peu près, puisque Hirtius laisse, par son silence, le champ ouvert à toutes les conjectures. Toutefois, le raisonnement le plus vulgaire induit à supposer qu'afin de tenir en échec le corps aguerri et supérieur en forces de Caninius, les Gaulois durent choisir l'itinéraire le plus direct, et par conséquent le plus court.

Cette voie accourcie, la plus accidentée, la plus propre à dérober leurs mouvements et à dresser des embuscades, était tracée par les montagnes boisées des Lemovices :

Par le territoire tourmenté des Cadurques, berceau de Luclérius, et limitrophe des Arvernes, et enfin par le pays des Ruthènes, touchant du midi à la province romaine. Cet itinéraire devait faire espérer aux belligérants de recruter des partisans chez les Lemovices, chez les vigoureux montagnards des hautes contrées cadurques et des frontières des Arvernes, chez les Ruthènes, les Helves et les Gabales (1), parmi lesquels Luclerius avait des sympathies et des intelligences. Peu de mois s'étaient écoulés, en effet, depuis que le guerrier cadurque avait appelé ces peuples aux armes, et levé parmi eux une armée avec laquelle il se disposait à envahir la province romaine, lorsque César, accouru en personne, avait pu déjouer ces projets (2).

Ce plan de campagne était aventureux, hardi, et bien digne du Cadurque signalé par César comme un homme d'une grande audace : *Summæ hominem audaciæ.*

(1) Les Lemovices occupaient le territoire actuel du Limousin ; les Arvernes, celui de l'Auvergne ; les Ruthènes, du Rouergue ; les Helves, du Vivarais ; les Gabales, du Gévaudan.

(2) Voir les titres VII et VIII du livre VII des *Commentaires de César.*

Malgré leur esprit entreprenant, les deux chefs gaulois n'auraient pas conçu la pensée d'une telle aventure, s'ils n'avaient disposé que des trois ou quatre mille compagnons que leur concèdent certains érudits et les auteurs de l'*Examen historique* eux-mêmes. L'espoir de recruter des partisans ne pouvait être légitimé qu'autant que le noyau de leurs forces avait une consistance à entraîner les adhésions. Tout concourt conséquemment à fortifier mes précédentes évaluations, qui attribuent aux corps réunis de Drappès et de Lucterius un chiffre d'au moins sept à huit mille combattants.

Nonobstant cet effectif, le général romain possédait la supériorité du nombre, de la discipline, sinon du courage, car sa petite armée se composait d'un contingent d'auxiliaires germains, de deux légions et de la cavalerie attachée à ces derniers corps.

C'était un total de dix à onze mille hommes, en admettant même que les cadres ne fussent pas complets (1).

Dans ces conditions, la lutte à découvert, en rase campagne, était interdite aux Gaulois dont la tactique et les manœuvres devaient se borner à fournir de rapides étapes à travers des contrées montueuses et boisées.

En dehors de ces conditions, ils ne pouvaient se flatter que le sort des armes leur devint favorable.

N'avaient-ils pas pour utile conseillère l'expérience du passé ? Ne savaient-ils pas qu'avec moins de quatre-vingt mille soldats, César avait vaincu et dispersé, sous les murs d'Alise, deux cent quarante mille confédérés, et soumis cette cité malgré ses quatre-vingt mille défenseurs ?

Serrés de trop près par Caninius, Drappès et Lucterius durent renoncer à leur plan d'incursion dans la Narbonnaise, et gagner au plus vite le territoire cadurque. Là, s'ouvrit à eux l'*oppidum d'Uxellodunum*, dont les habitants, anciens clients de Lucterius, mirent à sa discrétion leur forteresse et leur vie.

Une interprétation erronée des termes et de l'esprit du texte latin a produit une confusion qu'il est bon de rectifier. MM. le général Creuly

(1) Sous César, la légion comptait cinq mille hommes de pied et quatre ou cinq cents chevaux. Les cohortes comprenaient cinq cents hommes. Avec des cadres complets, la petite armée de Caninius aurait présenté un effectif d'environ onze mille légionnaires, auxquels il convient d'ajouter deux ou trois mille auxiliaires germains à la solde de César. Loin d'être exagérée, mon évaluation est probablement au-dessous de la réalité.



et Alfred Jacobs s'expriment ainsi, au sujet de Luzech ou plutôt de la Pistoule, position qu'ils assignent à Uxellodunum : « Le monticule » n'occupe pas plus d'un tiers de la superficie totale de la presqu'île ; » le texte n'établit pas qu'il l'ait occupé tout entière ; il semble » même indiquer le contraire, lorsqu'il dit *que Luclerius, se renfermant dans Uxellodunum, s'adjoignit les oppidani.*

» Il est certain que le Gaulois s'établit sur le point facilement défendable, sur la hauteur ; or, il n'aurait pas eu besoin d'appeler à lui et » de s'adjoindre les habitants de la place, s'ils n'eussent occupé une » autre partie que celle où il allait s'enfermer, c'est-à-dire la plaine » qui a, en effet, l'avantage d'être cultivable et de se trouver à » proximité de la rivière. Ainsi, *l'oppidum se serait étendu dans toute la presqu'île, et le monticule n'en aurait été, comme à Vesontio, que la citadelle.* »

Je négligerai de discuter pour le moment l'intervention de la prétendue citadelle, qui me paraît remplir ici le rôle du *deus à machinâ*. Je me borne à alléguer que, par ces expressions : *Occupat suis et Drappetis copis oppidanosque sibi conjungit*, l'historien du siège a entendu uniquement, qu'après être entré dans la place, Luclerius parvint, par l'influence de son titre d'ancien patron, à s'en adjoindre les habitants, à les ranger sous sa bannière, à faire passer dans leur âme l'horreur de la domination étrangère. Cette interprétation est si littérale, si simple, si logique, elle découle si intimement de la situation des choses et des hommes, qu'une plus longue insistance me semblerait puérile. Dans nos anciennes annales comme dans notre histoire moderne, est-ce un fait rare, anormal, que de voir un général assiégé dans une ville amie, entraîner les habitants dans sa cause, en faisant appel à leur patriotisme ? Il serait sans précédent peut-être, que dans le commun danger Luclerius n'eût pas sollicité, et au besoin même forcé le concours de la population virile d'Uxellodunum. On a déjà pu juger, d'ailleurs, que la pression était bien inutile, et que les Cadurques avaient une assez puissante excitation dans leur bravoure et dans la haine du nom romain.

Examinons sous un autre aspect l'hypothèse qui ferait du monticule de la Pistoule l'emplacement de *l'oppidum et de sa citadelle*.

Si, en poursuivant leurs étapes vers la Gaule narbonnaise, les deux chefs partis des alentours plus ou moins immédiats de *Lemonum*, rencontrèrent un *Uxellodunum* aux abords du bourg actuel de Luzech, il devient indispensable de modifier radicalement leur stratégie et la

direction de leur marche. Ils durent parcourir alors des contrées moins accidentées, suivre une route plus longue et traverser ou côtoyer des peuples moins belliqueux que n'étaient ceux qui ont été précédemment nommés. Leur itinéraire, enfin, s'ouvrit naturellement à travers les territoires des *Pictons*, en partie acquis, comme leur chef *Duratius*, aux intérêts de César ; par ceux des *Santones*, des *Petrocores* et des *Nitiobriges*, qui, de même que les *Aquitains*, leurs voisins (1), avaient subi le joug de Rome sans résistance trop énergique et sans ces luttes désespérées qui furent l'honneur d'autres peuples de la Gaule. Ils n'avaient même envoyé que des contingents infimes à la récente grande insurrection et à la défense d'Alise (2).

Comment supposer que les champions de la nationalité gauloise se seraient fourvoyés dans une sorte d'impasse qui les éloignait du but vers lequel tendaient leurs desseins ? Engagés dans les parages de Luzech, à moins d'un détour considérable, ils étaient fatalement poussés vers les plaines du Bas-Quercy, du Languedoc ou de l'Albigois, qui auraient hérissé d'énormes difficultés l'accès de cette cité narbonnaise, où ils s'étaient promis de frapper au cœur le despotisme de Rome et la fortune de César.

Je m'abuse peut-être, mais les éléments que je viens de dérouler me semblent de nature à ébranler quelque peu le système des honorables auteurs de l'*Examen historique*.

(1) Les *Pictons* étaient les peuples du Poitou ; les *Santones*, ceux de la Saintonge ; les *Pétocores* (ou *Pétocares*), ceux du Périgord ; les *Nitiobriges* habitaient l'Agenais et le Condomois.

(2) Cinq mille combattants seulement composaient le contingent total fourni par les *Suessiones*, peuples du Soissonnais ; par les *Ambianais*, habitants de l'Amiénois, du Ponthieu et du Santerre ; par les *Médiomatriques*, habitants des environs de Metz ; par les *Pétocores*, peuples du Périgord ; par les *Nerviens*, occupant les alentours de Cambrai ; par les *Morins*, peuplades du Boulonnais, du Calaisis, de Térouane et de Saint-Omer ; par les *Nitiobriges*, occupant le territoire de l'Agenais et du Condomois.

---

## **Topographie des alentours de la presqu'île de Luzech.**

Je poursuis ma tâche par les constatations qui suivent :

La roche calcaire est la base constitutive de tous les contreforts qui circonscrivent les confins opposés de la vallée du Lot, en amont comme en aval de Luzech. Sur ce dernier territoire, au nord du bourg et le dominant de haut, se dresse une montagne dont un rameau se profilait primitivement, en guise de promontoire, dans la direction du sud.

Après le retrait des mers qui, aux époques géologiques, recouvraient ces parages, le Lot, roulant une masse liquide hors de proportion avec le volume actuel de ses eaux, rencontrait dans ce promontoire une barrière presque perpendiculaire à son cours, et dut contourner l'obstacle pendant le laps d'une période impossible à préciser.

Dans le circuit où ils s'écoulèrent, les flots, venant heurter et battre à nouveau d'autres massifs calcaires, étaient violemment rejetés en aval, vers la rive opposée. Cette action des courants et des loix qui les régissent explique la conformation de la presqu'île de Luzech, qui, de l'isthme formant sa base au *nord*, se prolonge et s'élargit en éventail dans la direction du *sud*. Elle explique également son rétrécissement graduel, en sens inverse, sous l'effort érosif du courant ainsi repoussé hors de sa pente naturelle. Les attaques les plus énergiques se portaient contre le revers *ouest* de cet isthme, et venaient en aide aux assauts que le fleuve livrait, en amont, au revers opposé.

L'isthme, ayant ses deux parois latérales ainsi battues et incessamment rongées par la vague, fut réduit à la longue à l'état de cloison rocheuse, dont le faite dut crouler sous l'action de cette double sape.

Le Lot, faisant irruption par cette brèche progressivement élargie et approfondie, le promontoire fut divisé en deux sections, qui reçurent bien plus tard les dénominations de *l'Impernal* et de *la Pistoule*. La plate-forme de la brèche, à laquelle la chute des eaux avait donné une inclinaison très marquée encore il y a quelques années, fut appelée l'isthme de Luzech.

Au dire de MM. le général Creuly et Alfred Jacobs, le développe-

ment de cet isthme, entre les deux bords de la rivière qui l'enserrent à l'est et à l'ouest, « serait exactement de quatre-vingt-dix mètres, » répondant *aux trois cents pieds romains*, et tellement déprimé » qu'on l'a coupé par un canal qui abrège d'un jour la navigation, et » fait aujourd'hui de la presque île une île complète. »

En constatant cet état des lieux, qui n'est pas même, actuellement du moins, parfaitement exact, puisque la longueur du canal, et par suite celle de l'isthme, est de *cent soixante dix-sept mètres*, l'*Examen historique* ne tient aucun compte des changements qu'une période de dix-neuf siècles a dû apporter à sa forme extérieure comme à l'étendue de sa surface.

On sait l'influence exercée sur les cours d'eau par la disparition des vastes forêts recouvrant jadis le sol de la France. Or, du temps de César, l'isthme dont s'agit était très certainement encore une sorte de crique inondée par le Lot. Au fur et à mesure de l'abaissement de son niveau, sous les influences climatériques et autres, la rivière perdit de son énergie et de sa rapidité; au courant amorti et déplacé, ayant cessé ses affouillements contre les points atteints jusqu'alors, succéda progressivement un remous qui y déposa les matières terreuses en suspension dans les grosses eaux.

Voilà par quels phénomènes et à l'aide de quels agents des atterrissements alluvionnels se formèrent, et comment l'isthme de Luzech a acquis à la longue sa largeur présente.

Quelle signification peut donc avoir la prétendue coïncidence, aucunement réelle d'ailleurs, dont on s'est tant appuyé à l'encontre des localités rivales?

Loin de m'être laissé abuser par de vaines imaginations, j'ai la ferme croyance que la confirmation de cette partie de ma thèse résulterait des coupes verticales et horizontales du sol, qui ont dû être relevées par les ingénieurs du canal.

Je vais essayer à présent de dessiner de mon mieux les reliefs, les contreforts qui entourent la presque île et ceux qui paraissent surgir de son sein.

Les lieux culminants qui la circonscrivent consistent : au nord, dans la masse de l'Impenal, aux escarpements latéraux plongeant dans le fleuve, et dont j'ai déjà caractérisé le rameau servant d'amorce à l'ancien promontoire, aujourd'hui divisé en deux tronçons par la dépression de l'isthme. Le tronçon resté adhérent au massif principal, et constituant un tout homogène, allait naguère en s'infléchissant

de ressauts en ressauts jusqu'à la hauteur où se voit aujourd'hui le tracé du canal. A ce point extrême, le faite surbaissé du promontoire représentait un cap aux flancs moins évasés à l'est qu'à l'ouest, et qui faisait vis-à-vis à la base aiguë du monticule de la Pistoule. La sole de cette baie saillissait par places et laissait deviner la dernière assise d'adhérence entre l'Impernal et la Pistoule. — (Cet état des lieux est présentement notablement modifié.) — En remontant des yeux les pentes de ce fragment de l'ancien promontoire, on remarque le vieux château de Luzech, perché sur un bloc isolé de main d'homme. Continuant l'ascension, on juge bientôt que jamais bête de somme n'a pu gravir ni descendre ces rampes abruptes et tourmentées. Parvenu au sommet, on voit s'étendre un vaste plateau accidenté, ne communiquant avec le bourg de Luzech qu'au moyen d'une gorge profonde, fortement déclive et exigeant un détour allongé.

Après avoir ainsi esquissé la physionomie de cette montagne, destinée à jouer un rôle marqué dans ma discussion, je poursuis le relevé de la topographie des alentours de la presqu'île. A son orientation *ouest*, le Lot, encaissé entre de hauts contreforts et des berges élevées, poursuit de replis en replis ses capricieux méandres.

Au sud-ouest et au sud, la vue est arrêtée par un massif en forme de cirque compacte à sa base, que baigne le fleuve, mais qui se découpe en s'élevant, et crénelle la perspective par trois immenses cônes, que séparent deux gorges profondes et fortement inclinées. Ces pitons sont connus sous le nom de Pechs de *Roquecave*, de *Toleti* et de *Saint-Vincent*. En contrebas et à l'arrière de leurs sommets règnent des plateaux étendus. A l'est de la presqu'île, une manière d'amphithéâtre va se relevant à partir des bords du Lot, et sur son faite est assis le hameau de *Lemosy*. Ce coteau, toutefois, ne reproduit pas le *lieu très élevé* où Caninius avait établi ses trois camps.

Enfin, au *nord*, le même fleuve et sa vallée supérieure semblent fuir à l'horizon dans une succession de contours.

Ces éminences sont plus ou moins aptes à servir de position militaire ; mais je ferai remarquer qu'elles présentent une ligne à peu près circulaire de plus de six kilomètres, autour de la presqu'île qui, elle-même, a un contour de quatre kilomètres.

En relevant les critiques de M. Champollion touchant Luzech, l'*Examen historique* dit : « Nous ne saurions partager son embarras, » lorsqu'il s'agit de placer les légions de Caninius et les cohortes de » Fabius ; vis-à-vis le monticule de Luzech, le Lot est bordé de mon-

» tagnes, et, en face de l'isthme, s'avance un promontoire sur lequel ont pu s'asseoir les camps romains. » Cette façon passablement vague, indécise d'énoncer une proposition d'une importance capitale dans le débat engagé, semble impliquer une circonspection significative. On se demande, en effet, quel rôle les honorables écrivains entendent assigner *aux montagnes qui bordent le Lot, etc.*, quel rôle encore *au promontoire qui s'avance en face de l'isthme* ; est-ce sur ces différentes hauteurs que le Romain dissémina ces trois camps, ou bien estiment-ils qu'ils furent concentrés sur l'une d'elles ?

Puisque leur rédaction laisse le champ à l'une ou l'autre interprétation, je vais envisager la proposition sous ce double aspect.

Si l'on suppose que les trois camps de Caninius furent établis sur l'Impernal, sur les plateaux confinant aux Pechs de Roquecave, de Toleti et de Saint-Vincent, aussi bien que sur le plateau de Lemosy, il en ressort que l'on rompt en visière avec le texte latin. Hirtius dit taxativement *que Caninius divisa ses cohortes en trois corps, et qu'il forma trois camps sur un lieu très élevé* : — *Tripertito cohortibus divisus, trina excelsissimo loco castra fecit*. Ces expressions sont claires, limpides, et ne comportent point la moindre équivoque. Si cependant on tient toujours à des hauteurs diverses comme assiette des campements romains, discutons à ce point de vue les sommets culminants du territoire de Luzech. Dans les positions déjà désignées, les corps de Caninius auraient été séparés les uns des autres par des intervalles de plus de deux kilomètres. Comme, d'autre part, l'Impernal et son promontoire sont entourés sur deux côtés par la rivière du Lot, il en résulte que les troupes qui s'y seraient installées auraient été isolées des autres corps, et que les communications respectives n'auraient pu s'effectuer qu'à travers le large lit du cours d'eau. On conviendra avec moi que le général romain n'aurait pas eu là une inspiration de génie, et que de pareilles dispositions sont contraires aux règles de la stratégie et à la plus vulgaire prévoyance. Une telle exigence des localités dans les parages de Luzech démontre que ce n'est pas sur ce terrain qu'on doit chercher l'Uxellodunum des *Commentaires*.

Une armée moderne utiliserait peut-être les hauteurs dont s'agit, car elles permettraient de diriger sur un point donné de la presqu'île des feux plongeants d'artillerie ; mais elles ne répondent à aucun des besoins d'une armée romaine, dont les projectiles avaient une portée restreinte. Eh quoi ! en plein pays ennemi, devant une place qui avait arboré le drapeau de l'indépendance, sentiment si vivace et si con-

tagieux au cœur des Gaulois, entouré de peuplades belliqueuses dont il ne connaissait ni les ressources, ni les desseins, un lieutenant de César, formé à son école et guerroyant depuis nombre d'années, aurait manqué aux plus simples notions du métier de soldat? il aurait séquestré ses dix ou onze mille hommes dans des campements éloignés les uns des autres, et isolés entre eux par une rivière considérable?

N'a-t-on pas vu que ces trois positions, comprenant à peine chacune une garnison de trois mille cinq cents combattants, pouvaient être emportées coup sur coup? N'a-t-on pas senti qu'elles pouvaient, comme devant Alise, être enfermées dans les lignes gauloises? N'a-t-on pas compris qu'assiégés, bloqués à leur tour, les assiégeants pouvaient être réduits par la famine et la disette d'eau?

Caninius n'est en rien responsable des interprétations erronées des commentateurs d'Hirtius. Selon la version de cet historien, le chef de corps avait eu la pleine intelligence de ses devoirs et de sa responsabilité; il avait massé ses troupes et établi ses camps, non point sur des hauteurs diverses, mais bien *sur un seul et même lieu très élevé*. Le texte sainement interprété, on a la clef et l'entendement des rapides manœuvres du Romain, surprenant et taillant en pièces les convoyeurs de Lucterius, et attaquant ensuite à l'improviste les fourrageurs de Drappès.

On se rend compte de l'assiette des campements situés sur trois points extrêmes d'un même plateau, et en défendant les rampes d'approches. On les devine s'épaulant mutuellement et commandant les vides intermédiaires laissés entre celles de leurs lignes qui se faisaient face.

On comprend, en un mot, que les assiégeants, ainsi installés, surveillaient du haut de leur aire les contrées environnantes.

Lorsqu'on lit ensuite le complément de la phrase d'Hirtius : *A quibus paulatim quantum copiae patiebantur, vallum in oppidi circuitum ducere instituit*, on voit qu'assis aux abords les plus vulnérables de la place, ces mêmes camps étaient presque contigus les uns aux autres, et que les ouvrages protégeant leur enceinte se continuaient en lignes de contrevallation destinées à enfermer les assiégés comme dans un réseau. On a le sentiment enfin et la raison d'être des expressions *a quibus paulatim*, etc., qui dessinent si clairement le plan du général et la direction imprimée aux premiers travaux du siège. — Si donc, afin de se conformer sévèrement à la lettre des

*Commentaires*, on admet un seul plateau, plus ou moins accidenté, comme assiette des trois camps, il faut se mettre en quête du lieu très élevé indiqué par le texte.

On voudrait fixer son choix sur le coteau de Lemosy, seul point convenable d'installation pour la cavalerie romaine ; mais ce choix sort des termes de la version latine, en ce qu'il ne représente pas le lieu très élevé formellement désigné.

De là, en outre, on ne domine qu'un seul côté de la presqu'île, et tout le surplus de son contour échappe à la surveillance. — Le site de Lemosy doit dès lors être récusé.

Il y a encore les plateaux qui s'étendent, avec leurs ondulations particulières, derrière les sommets de Roquecave, de Toleti et de Saint-Vincent. Là, les assiégeants eussent été parfaitement cachés aux regards des assiégés, et du haut des trois pitons les vedettes des premiers auraient pu assister de loin aux évolutions de la garnison de la place. Je dis de loin, puisque l'intervalle à vol d'oiseau eût été de mille à quinze cents mètres environ entre ces vedettes et divers points donnés de l'*oppidum* ou de la citadelle que l'on sait.

Pour accéder la rivière et se rendre aux tranchées de contrevallation en franchissant son lit, les hommes de corvée auraient eu à parcourir un trajet de deux et trois kilomètres, selon que les chantiers se seraient trouvés à l'ouest, au sud ou à l'est de la presqu'île. Des postes d'observation aussi illusoire, l'espace et les difficultés du parcours eussent laissé aux assiégés une trop complète liberté de mouvement.

Dans l'une comme dans l'autre des deux hypothèses posées, je serais curieux de savoir par quel prodige de science militaire Caninius serait parvenu à conduire des abords de ses camps une ligne continue d'investissement autour de la place, à travers un ou deux kilomètres de terrains interposés, et à travers encore le lit de la rivière ? — Si j'ai déjà évincé *Lemosy* du débat, je dois en écarter aussi les Pechs de Roquecave, de Toleti et de Saint-Vincent.

A ce même point de vue de campements distincts, il ne faut pas mettre en oubli la portée des expressions latines : *Quantum copiarum patiebantur* : — autant que le permettait l'effectif de ses troupes. Ces trois mots, aussi bien que le complément de la phrase, exposent, définissent nettement la situation et enferment dans un dilemme sans issue. Si la petite armée romaine occupe trois camps à peu près contigus, elle est tout entière sous la main de son général, et néanmoins,



en raison de sa faiblesse numérique et des mesures de sauvegarde qui lui étaient imposées, elle ne pouvait tracer que peu à peu (*paulatim*) les ouvrages de contrevallation.

Mais, dès que l'insuffisance de son effectif total obligeait ainsi Caninius à cheminer lentement dans ses tranchées, pourquoi se serait-il privé du concours actif, immédiat des deux tiers de ses soldats, en les reléguant sur des positions isolées et distantes les unes des autres?

Trois campements variés étant admis dans le territoire de Luzech, il faut que deux d'entre eux soient en dehors du fleuve servant de ceinture à la presqu'île, et l'on pressent les inextricables difficultés que se fût créé le général romain. Les conséquences de ces situations impossibles sont que ni la Pistoule ni les hauteurs qui l'environnent n'ont jamais été foulées par les légions de César. Prenant à parti enfin la montagne de l'Impernal, examinons si son plateau culminant et ses rampes déjà connues ont pu recevoir, non-seulement les corps de Caninius et les cohortes de Fabius, mais encore les deux légions de Calenus et la cavalerie amenée par César, soit une armée de vingt-sept à vingt-huit mille combattants (1). Il n'est pas parlé aux *Commentaires* que l'adjonction de ces derniers contingents eût nécessité des changements dans les dispositions prises dès le principe par Caninius. Il est donc rationnel d'induire de ce silence qu'on n'eut besoin que d'élargir, en modifiant les lignes de protection, l'enceinte des trois camps pour qu'ils pussent recevoir les nouveaux hôtes.

Sur les plateaux du Pech-du-Mont, confinant à Puy-d'Ussolud, ces évolutions étaient on ne peut plus faciles. Tout en conservant immuables les fronts externes commandant les pentes, les revers limitrophes, on n'avait à l'arrivée des renforts qu'à empiéter sur les espaces libres ménagés entre les lignes internes des campements préexistants.

(1) On a vu que Caninius avait sous ses ordres de dix à onze mille hommes. Fabius commandait vingt-cinq cohortes, soit environ douze mille hommes, lorsqu'il fut envoyé par César au secours de Duratius assiégé dans Lemonum par Dumnaeus.

Si l'on porte à sept ou huit mille combattants le renfort amené par Fabius à Caninius, on arrive à un effectif de dix-sept à dix-neuf mille hommes.

César, de son côté, ayant conduit sous Uxellodunum deux légions et toute la cavalerie, on atteint très exactement le chiffre de vingt-sept à vingt-huit mille assiégeants.

Il faut même mentionner que dans ces évaluations ne sont pas compris les auxiliaires ne figurant jamais aux cadres des légions, mais qui n'en constituaient pas moins des forces réelles pour le général romain.

Si l'on suppose toujours que les épisodes de cette campagne des Romains se déroulèrent devant le monticule de la Pistoule, Caninius, sachant son métier de soldat, ne put pas négliger de s'emparer de prime abord de la montagne de l'Impernal, qui ferme à la gorge l'isthme et la presqu'île tout entière. Son premier soin encore fut de se couvrir, selon l'usage constant des armées romaines, d'une tranchée et d'une levée défensives conduites par le travers de l'isthme. Ce retranchement aurait eu pour double fin de mettre ses troupes à l'abri des surprises et de fermer de ce côté toute voie de sortie aux assiégés. Échelonnant ensuite quelques détachements le long des rampes du promontoire, il atteignait le plateau culminant, où il établissait ses autres corps.

Mais, première difficulté, où parquait-il sa cavalerie? La surface disponible de l'isthme, au-dedans de ses lignes, lui permettait à peine de loger cent à deux cents chevaux? Que faisait-il du surplus, c'est-à-dire des six ou sept cents qui devaient lui rester, puisque les corps de cette arme, attachés à deux légions, variaient entre huit cents et mille cavaliers? Où installait-on plus tard les contingents amenés par Fabius et par César, soit un total d'au moins deux mille chevaux (1)? On me montrera sans doute les plateaux de l'Impernal; mais là, hommes et chevaux étaient, pour ainsi dire, réduits à l'immobilité, ne pouvant descendre par le promontoire, où jamais monture n'a posé le pied. La seule route pour gagner la presqu'île eût été la profonde gorge déjà mentionnée; mais c'était un parcours de plus de deux kilomètres par des sentiers étroits, périlleux et surplombant à peu près le fleuve. L'espace aurait d'ailleurs manqué, et ce n'eût été que sur la rive opposée que ces corps auraient pu se déployer et avoir du champ. Est-ce là une situation que César et ses lieutenants eussent acceptée? — On se souvient toujours de l'expédition de Drappès et de Lucterius, allant s'approvisionner de vivres. J'ai beau chercher dans la presqu'île de Luzech la trace de leur itinéraire pour gagner les dehors, je ne vois que la rivière par où ils aient pu s'ouvrir une voie silencieuse.

Les auteurs de l'*Examen historique* ont si bien eu la conscience de ce qu'il y avait d'épineux dans cette conjoncture, qu'ils invoquent le

(1) César avait sous sa main la cavalerie de six légions, qui, à quatre cents chevaux l'une, représentait deux mille quatre cents cavaliers: mon estimation n'est donc pas exagérée.

témoignage des gens du pays, et ajoutent : « Il est unanimement reconnu que le siège se fit aux mois de septembre et d'octobre; or, » c'est l'époque des basses eaux, et les habitants de Luzech assurent » que quand les écluses sont levées et que la rivière est abandonnée » à elle-même, il n'y a pas trois pieds d'eau au milieu de son large » lit. »

Je ne m'attendais guère, je l'avoue, à voir invoquer dans cette affaire l'attestation des gens de Luzech; mais j'avoue également que je n'en suis pas plus édifié sur le mérite de cette enquête. Quelle induction peut-on tirer des gués existant aujourd'hui à l'entour de la presqu'île, eu égard à des événements remontant à dix-neuf siècles? Un passage guéable est un fait tout accidentel que les barrages ont pu créer, qu'une crue de la rivière fait naître, et qu'un autre débordement détruit à n'en pas laisser vestiges.

N'est-il pas reconnu, avéré, que les déboisements ont fait subir des décroissances marquées à tous les cours d'eau? Le climat de la Gaule était plus humide qu'il n'est de nos jours; sa surface était parsemée d'immenses forêts, et le débit de ses rivières plus considérable qu'à l'époque actuelle. Leur régime se montrait aussi plus régulier, en ce que, protégé par les couverts et leur ombrage, le sol absorbait les eaux pluviales avec plus de lenteur et de mesure. De ce qu'il existerait présentement à Luzech ou ailleurs des endroits guéables à travers le Lot, ou toute autre rivière, faut-il en conclure que le même état de choses existait en l'an cinquante avant l'ère chrétienne? L'intervention de gués plus ou moins problématiques a eu sa cause dans les objections qui suivent. La petite armée romaine occupant, par supposition, le massif de l'Impèrnal, toute issue de la presqu'île par terre ferme est close aux assiégés.

Ceux-ci néanmoins ont trouvé le secret de franchir les obstacles à l'insu de l'ennemi qui les enserrait dans un cercle d'eau, de rochers et de fer. Non contents de cette évasion sans coup férir, les fourrageurs de Lucterius avaient voulu tenter le sort et rentrer dans la place avec un convoi de bêtes de charge.

La rivière seule avait pu leur fournir ces latitudes de mouvement, d'où la conséquence qu'il y a dix-neuf cents années, tout comme à cette heure, le Lot était parfaitement guéable. Il ne manque qu'une sanction et qu'une autorité à cette découverte, c'est la confirmation de l'historien du siège. Par malheur, Hirtius n'en souffle mot et ne fait pas la moindre allusion à l'existence de ces gués imaginaires.

Pourquoi donc étendre ou resserrer ainsi, à volonté, le thème original qui devrait rester immuable ?

Croit-on, par hasard, que l'écrivain latin, si minutieux dans sa concision alors qu'il s'agit de faits à l'honneur des Romains, aurait négligé de constater des facilités ou des empêchements apportés par le fleuve aux manœuvres de l'attaque ou de la défense ? Pense-t-on qu'il aurait atténué ou dissimulé les difficultés à vaincre, alors qu'elles étaient un titre de gloire pour le général et pour le soldat, dont l'habileté et le courage auraient eu raison de tant d'obstacles ?

Si les évolutions des parties belligérantes ne se peuvent concevoir à Luzech qu'en remaniant ainsi le texte, en le ployant pour ainsi dire à des nécessités chimériques, il faut résolûment repousser les prétentions de cette localité à l'honneur qu'elle revendique !

Une remarque à faire encore : Caninius sur l'Imperial. Tout accès comme toute sortie de la presqu'île par cette voie étaient interdits aux assiégés ; mais les quatre kilomètres du contour de cette presqu'île restaient à peu près libres, puisque la ligne d'investissement était alors à peine ébauchée. Si les chefs gaulois eussent mis à profit ces heureuses circonstances, afin de gagner la campagne, pourquoi Lucterius n'aurait-il pas suivi le même itinéraire pour faire entrer le convoi dans la place ? Il n'avait qu'à reprendre au retour la trace de ses premiers pas, au lieu d'aller donner tête baissée contre les camps ennemis.

Au surplus, que l'on concentre ces camps sur le plateau de l'Imperial, sur ceux de Roquecave, de Toleti et de Saint-Vincent, ou bien qu'on les dissémine à volonté sur ces diverses hauteurs, il est impossible de comprendre qu'ayant du champ et de l'espace, le chef gaulois eût suivi le seul chemin qui lui était fermé ; fût allé cotoyer, raser à plaisir les campements romains.

On connaît l'attaque et le massacre des convoyeurs et de leur escorte ; je ne crois pas qu'il soit possible de montrer à Luzech un lieu où cette meurtrière action ait pu s'engager avec les circonstances précisées aux Commentaires.

Je défie surtout qu'on y explique la rapidité des dispositions du général romain. Esquissons à grands traits ce dramatique engagement.

Dans les premiers jours du mois de septembre, Lucterius se met en mouvement à quatre heures du matin ; il place ses postes ; le convoi qu'il escorte avance vers Uxellodunum ; mais il longe de telle sorte les abords des positions ennemies, que, malgré la faible sonorité du

ped des bêtes de somme, foulant la pelouse des sentes boisées, le bruit arrive aux sentinelles.

L'alarme est donnée. Caninius, qui devait occuper un poste voisin, est aussitôt informé ; il envoie des éclaireurs, reçoit leurs rapports, réunit les cohortes qui veillent aux plus proches redoutes, prend avec célérité ses dispositions, se met en marche, et au point du jour, à cinq heures et quelques minutes, *sub ipsam lucem*, tombe sur le convoi et son escorte, enlève l'un, taille l'autre en pièces de manière à ce que pas un homme n'ose aller instruire Drappès de la défaite.

Moins d'une heure lui aura suffi pour ces évolutions diverses ; et l'on n'y verrait pas la preuve évidente que le Romain avait tous ses corps à portée de la main et de la voix, et non pas divisés sur des points éloignés les uns des autres, comme ils l'auraient été sur le territoire de Luzech ? Il n'est pas permis de s'expliquer quel obstacle put empêcher ceux des Gaulois échappés à l'ennemi de se retirer vers le camp de Drappès : est-ce lassitude, est-ce défaillance de cœur ? ou bien doit-on voir dans ce fait la manifestation du caractère gaulois défini par César de la manière suivante : « Les Gaulois sont prompts et » pleins d'ardeur à faire la guerre ; ils sont tout aussi prompts à se » décourager et ne supportent pas le revers : *Nam ut ad bella susci-* » *pienda Gallorum alacer ac promptus est animus, sic mollis ac* » *minime resistens ad calamitates perferendas mens eorum est.* »

Quoi qu'on en ait dit, le Français ne se reconnaîtra pas dans ce portrait peu flatté ; car le cœur de la grande nation s'est retrempé à ses ruines, à ses calamités. Pendant dix siècles, au milieu de flots de sang et de larmes, Romains, Huns, Visigoths, Franks, Alains, Vandales, Suèves et Sarrasins, les hommes du nord et les hommes du midi, ont foulé, ont brôyé la vieille terre gauloise sans épuiser sa richesse, sans énerver, sans enchaîner sa vigueur. Fatale aux uns, hospitalière aux autres, elle les a tour à tour absorbés, dévorés ou régénérés. Aujourd'hui comme dans le passé, la flamme, au choc du fer, en jaillirait rapide et mortelle aux envahisseurs. Et vous, jeunesse des temps nouveaux, vous l'espérance de l'avenir, vous que nourrit ce sol généreux et béni, gardez le culte de son génie protecteur ; inspirez-vous de ses saintes annales, de ses fastes glorieux !... Qu'au choc des nobles passions, l'éclair jaillisse aussi de votre âme pour illuminer, pour diriger le monde, et non plus pour brûler le temple et le dieu !

Comme Ajax sur son rocher, sachez défier la foudre et les destins jaloux ! Que les cieux deviennent d'airain, ou bien qu'ils vous sou-

rient, soyez prêts aux douloureuses immolations, et prompts aux grands dévouements ! Restez fidèles aux éternels principes qui sont la force des sociétés, l'honneur et le salut des peuples!...

J'allais m'oublier ; mais je demande pardon de cette digression et je reprends mon sujet.

Pendant que s'accomplissait ce douloureux épisode, Drappès était campé sur les rives du fleuve, à dix milles de là (environ seize kilomètres). Caninius, alléché par le triomphe, résolut une nouvelle expédition ; il divisa une légion entre ses trois camps, et avec le reste des troupes se dirigea vers Drappès. Attaqué à l'improviste, le corps gaulois fut presque entièrement anéanti, le camp pillé et Drappès fait prisonnier. *Confestim cohortes undique impetum faciunt, omnibusque aut interfectis aut captis, magnâ prædâ potiuntur : capiuntur ipse eo prælio Drappes.*

C'est dans la même journée qu'eurent lieu, à dix-huit kilomètres (douze milles) l'un de l'autre, ces deux engagements funestes à la cause gauloise.

On voit quelle rapidité de conception et de dispositions il fallut au général romain. Comment trouver à Luzech le mot de cette énigme, le secret de ces évolutions ?

Les troupes campées sur des hauteurs diverses, il fallait les concentrer pour que Caninius choisisse l'effectif de son expédition ; le choix fait, une légion dut être distribuée entre tous les campements, dont la garnison se trouvait ainsi réduite momentanément à quatorze ou quinze cents hommes. A Luzech ou à la Pistoule, ces mouvements à travers le fleuve auraient eu pour témoins intéressés, pour spectateurs les gens de la place. Les mystères de ces allées et venues, les desseins de Caninius eussent été bien vite devinés, percés à jour, et les garnisons affaiblies attaquées tour à tour. Sans être un homme de guerre, on sent instinctivement qu'au fond d'une semblable situation il y a des choses impossibles, inadmissibles. Que la scène soit transportée sur le Pech-du-Mont, tout s'éclaire, tout y devient d'une netteté, d'une simplicité sans égale.

Là, chaque camp est relié l'un à l'autre : si deux d'entre eux sont en vue des assiégés, le troisième est en partie masqué par un pli du terrain. Les évolutions de ceux qui les occupent restent un secret, puisque les corps romains peuvent se mouvoir, sortir et s'éloigner par les versants nord de la montagne, et dérober ainsi leur marche et leur but.

La sécurité des assiégés devait d'ailleurs n'avoir pas été mise en éveil, car le combat contre Lucretius s'était livré hors de la portée de leurs oreilles, hors de la portée de leurs regards.

A cette occasion, je reproduirai ma critique sur les évaluations erronées de l'effectif attribué aux deux chefs gaulois. Les détails de la sanglante mêlée doivent convaincre que les forces de Drappès dépassaient de beaucoup mille à douze cents combattants.

Quoique surpris, ils luttaient avec résolution contre toute la cavalerie et les auxiliaires germains ; il ne fallut pas moins que l'attaque furieuse de la légion conduite par Caninius pour décider la victoire. Celui qui sait la confiance et l'audace puisées par les légionnaires dans leur discipline et dans la tactique de leurs chefs, aura la certitude qu'en ébranlant près des deux tiers de son armée, environ sept mille hommes, le général romain n'ignorait pas qu'il aurait à faire tête à quatre ou cinq mille Gaulois déterminés.

Après ce désastre, Drappès accomplit courageusement sa destinée ; il échappa aux humiliations et aux tortures réservées aux vaincus, en se laissant mourir de faim : *Paucis diebus cibo se abstinuit atque ita interiit.*

De son côté, fugitif et proscrit, Lucretius avait à défendre sa tête contre les embûches des traîtres. Le valeureux Cadurque ne put réussir à rentrer dans la place, tant les approches en étaient difficiles et vigilement gardées. Si le siège se fût poursuivi sur les rives du Lot, les lieux lui eussent fourni mille occasions favorables ; il eût mis à profit le développement des espaces libres, les ténèbres et l'un de ces gués pour lui providentiels. L'homme qui avait acquis une grande autorité sur ses compatriotes, en se mettant sans relâche à la tête des entreprises dirigées contre les ennemis de son pays : *Semperque auctor novorum conciliorum magnam auctoritatem haberet*, dut tenter des efforts surhumains pour retourner au poste du combat. S'il semble être resté dans une inaction plus périlleuse encore, c'est qu'Uxellodunum ne se débattait pas sur le monticule de la Pistoule, mais bien sur les sommets de Puy-d'Ussolud. Lorsque je circonstançierai ce dernier lieu, on comprendra les obstacles insurmontables contre lesquels durent échouer les tentatives du proscrit. Pour donner d'ailleurs un solide fondement à cette phase de ma thèse, je n'ai qu'à reproduire le récit d'Hirtius : « Vers le même temps, Lucretius, » qui s'était échappé de la mêlée, tomba au pouvoir de l'Arverne » *Espasnactus*. En changeant souvent de lieux, Lucretius se mettait à

» la disposition d'une foule de gens, parce qu'il croyait ne pouvoir  
» rester longtemps au même endroit, et qu'il savait combien César  
» devait être irrité contre lui. L'Arverne Espasnactus, qui était très  
» attaché au peuple romain, n'hésita pas à l'amener enchaîné à Cé-  
» sar : *Espasnactus Arvernus, amicissimus populi romani, sine dubi-*  
» *tatione ullâ vinctum ad Cæsarem deduxit.* »

Procédant maintenant du connu à l'inconnu, et donnant à ces épisodes la signification qui en découle naturellement, on a la conviction que Lucterius, toujours *l'homme d'une grande audace*, ne déserta ni sa haine pour les Romains, ni la cause de la nationalité gauloise. Il se savait l'objet de l'irritation implacable de César; mais il ne cessa néanmoins d'errer, de rôder autour d'Uxellodunum, épiant l'occasion d'apporter à ses concitoyens le secours de son épée. Près d'une lune s'était écoulée depuis sa défaite, et cependant, c'est parce qu'il se maintient à portée de cet *oppidum* qu'il a le malheur de tomber aux mains d'Espasnactus. Une journée de marche sépare à peine Puy-d'Ussolud de la frontière des Arvernes, où il cherchait sans doute à rallier des cœurs et des bras.

Ou mieux encore, peut-être l'odieux Espasnactus, jaloux de men-  
dier un regard du conquérant, lui dressa-t-il quelque piège et le fit-il enlever sur le territoire cadurque, mais non loin de celui des Arvernes, à l'égard desquels Lucterius devait être en défiance, car il n'ignorait ni les caresses ni les faveurs que César avait prodiguées à cette nation puissante, afin de se l'attacher.

S'il m'est permis de reproduire une idée émise, avec circonspec-  
tion d'ailleurs, par un antiquaire de mérite, M. le baron Chaudruc de Crazannes, la famille de Lucterius était peut-être originaire des envi-  
rons de Saint-Céré, à quatre lieues de Puy-d'Ussolud.

Sans insister sur une particularité qui dévoluerait à cette contrée l'honneur d'avoir donné à nos annales deux ou trois illustrations mili-  
taires (1), n'est-il pas loisible de concevoir que le guerrier cadurque avait sans doute pratiqué ces montagnes, qu'elles lui étaient familières? Quoi qu'il en soit, les détails qui précèdent vivent, s'enchaînent, se confirment mutuellement lorsque l'imagination s'attache

(1) Saint-Céré est la patrie du général de division Ambert et du maréchal Canrobert. — Le premier commanda nos vieilles phalanges républicaines, et fut l'un des guerriers de la grande épopée impériale. — Le second donna en Crimée des exemples mémorables de vertu militaire. Son nom vit dans le cœur des cent mille braves qui combattirent devant Sébastopol.



tout entière à Puy-d'Ussolud, fait graviter, enroule les événements autour de sa puissante masse. Par contre, tout devient vague, obscur, illogique quand le monticule de la Pistoule est en jeu. Il faut s'avouer alors que l'âme défaillante du Cadurque avait délaissé les braves par lui poussés à la révolte. En effet, le pays des Arvernes, patrie de l'infâme Espasnactus, est à trois grandes journées de Luzech.

Concevrait-on qu'au lieu d'aller quêter au loin un asile dangereux, Lucretius ne se fût pas maintenu dans les régions voisines de la capitale de son pays, où de sûrs abris ne lui eussent pas manqué pour lui permettre de surveiller les progrès et les incidents du siège?

Son caractère étant connu, on a la conscience que les dieux, les hommes et la terre eussent manqué sous ses pas, qu'il fût resté avec persistance à portée des événements. Lorsqu'Espasnactus le conduit enchaîné à César, cette témérité du traître a sa raison dans les quelques mille pas qu'il avait à franchir pour gagner les camps romains, sur le *Pech-du-Mont*, à travers le territoire des Lemovices, sans fouler le sol cadurque. — Afin de se rendre vers la presqu'île de Luzech, au contraire, il eût eu à traverser ce pays dans toute sa largeur, de l'est à l'ouest; il lui eût fallu effleurer ou contourner sa capitale. Si l'odieux Arverne avait eu cette audace, des amis du glorieux martyr auraient certainement déjoué la trahison.

Pendant des siècles, les compatriotes de Lucretius gardèrent une sorte de culte pour sa mémoire; son nom et sa famille se perpétuèrent dans leur vénération, et le long d'une traite de plusieurs jours par des montagnes et des précipices, pas un cœur n'eût été ému, pas un bras ne se fût levé pour briser les fers du héros (1)?

Non! mille fois non! Lucretius ne fut pas traîné chargé de chaînes, pendant trois soleils, à travers la contrée natale, par le motif déjà exprimé que, des frontières des Arvernes aux abords d'Uxellodunum, les traîtres purent éviter de souiller la terre cadurque.

(1) Le héros cadurque ne périt pas tout entier dans les cachots de la Rome dégénérée; ses compatriotes furent fidèles à sa mémoire, et des médailles plus ou moins frustes reproduisant ses traits et portant au revers l'image de son cheval de bataille, ont été retrouvées parmi d'autres débris de l'époque gauloise.

Au temps même où la domination romaine n'était plus contestée, les Cadurci honoraient le dernier défenseur de leur indépendance en votant un monument à *Marcus-Lucretius Leo*, l'un de ses descendants, fils de *Lucretius-Senicianus*. — Une pierre de ce monument se voit encore, avec son inscription caractéristique, à l'hôtel de la préfecture du Lot.

Le lendemain de l'engagement si fatal à Drappès, Caninius fut rejoint par Fabius, qui se chargea d'assiéger l'un des côtés de la place : *Venit eodem cum suis copiis postero die C. Fabius, partemque oppidi sumit ad obsidendum.*

Mes investigations vont s'attacher à retrouver, à environ seize kilomètres de Luzech, le camp occupé par Drappès sur les rives du fleuve : *Castra eorum ad ripas fluminis esse demissa.*

Le bourg en question est placé à trente kilomètres à peu près du Périgord et de l'Agenais, territoire des anciens Petrocores et des Nitiobriges. — C'est là déjà une situation peu conforme au texte latin, qui pose Uxellodunum sur les frontières des Cadurques (*in finibus Cadurcorum*).

Si l'on apprécie avec le vulgaire bon sens le plan de campagne de Drappès et de Lucterius allant faire des vivres, on estimera qu'ils durent se diriger vers les contrées qui s'étendent en amont du Lot, de préférence à celles qui se poursuivent en aval. Dans cette dernière direction, ils arrivaient en quelques heures chez des peuples indifférents ou hostiles ; tandis que par une marche opposée, Lucterius se trouvait au cœur de la capitale cadurque, où vivaient toujours pour lui d'ardentes sympathies. C'est aussi en amont du fleuve que Drappès, par conséquent, aurait établi son camp, et par une coïncidence d'une portée réellement décisive, il serait advenu que ce campement se fût trouvé sous la protection intime, immédiate de cette capitale.

Les auteurs de l'*Examen historique* présumeront-ils avec moi que les Gaulois, ainsi couverts et soutenus, n'auraient pas eu à redouter les cavaliers, les rapides fantassins germains, ni la légion de Caninius ? Reconnaitront-ils, tout au moins, que l'historien du siège se serait donné garde de taire une circonstance aussi propre à rehausser l'aventureuse bravoure du chef et des soldats romains ?

Cet incident vaut à lui seul un faisceau de preuves, il donne une valeur exceptionnelle à mon système d'argumentation ; il repousse, il invalide toute assimilation du monticule de Luzech avec l'emplacement d'Uxellodunum.

J'ai laissé fuir sous ma plume bon nombre d'éléments et de faits secondaires qui auraient eu leur poids dans ce débat, et j'ai hâte de prendre, comme on dit, le taureau par les cornes, d'arriver au cœur de la position, où je ramasserai mes armes les mieux trempées.

---

### Topographie de la presqu'île de Luzech.

Les auteurs de l'*Examen historique et topographique* ont écrit :

« Luzech est une petite bourgade située au pied d'une hauteur qui  
» s'élève à quatre-vingt-sept mètres au-dessus de la rivière, et à  
» l'entrée d'un contour du Lot, à douze kilomètres O.-N.-O. de Ca-  
» hors (1). La conformité de ce site avec celui qui est décrit dans  
» les Commentaires est complète, et lorsque du rocher de Luzech on  
» embrasse ce paysage, où se trouve si complètement le récit d'Hir-  
» tius, on s'étonne que les préjugés de l'amour-propre local et les  
» rumeurs incertaines d'une tradition erronée, aient eu assez de puis-  
» sance pour détourner l'attention et la fixer sur d'autres points.  
» Cela ne veut pas dire, cependant, que jamais on n'ait proposé  
» d'identifier Luzech avec Uxellodunum ; au contraire, l'auteur d'une  
» histoire manuscrite du Quercy, qui est conservée à la bibliothèque  
» de Grenoble, Maleville, sieur de Cazals, signalait ce rapprochement  
» dès les premières années du dix-septième siècle. . . . .  
» . . . . .

» La description d'Hirtius impose : un monticule abrupte, envi-  
» ronné de hauteurs, enveloppé d'eau, excepté en un point large de  
» trois cents pieds et séparé par cet isthme, théâtre des attaques  
» romaines ; *d'autres hauteurs très élevées, où Caninius avait posé ses*  
» *campes*. — Or, le Lot forme ici une presqu'île longue de seize cents  
» mètres et large de huit cent cinquante, fermée par un isthme qui a  
» exactement en largeur les quatre-vingt-dix mètres, répondant aux  
» trois cents pieds romains, et tellement déprimé, qu'on l'a coupé  
» par un canal qui abrège d'un jour la navigation, et fait aujourd'hui  
» de la presqu'île une île complète. Dans cette île se dresse, *escarpée*  
» *de toutes parts*, avec cependant quelques descentes plus faciles çà  
» et là vers la rivière, une petite montagne, dont la superficie est de  
» douze à dix-sept hectares, à la hauteur de cinquante à soixante

(1) MM. le général Creuly et Alfred Jacobs placent Luzech à douze kilo-  
mètres O.-N.-O. de Cahors ; ils sont dans le vrai s'ils entendent parler de  
la distance à vol d'oiseau ; mais en réalité, et par la route la moins tour-  
mentée, le trajet est d'environ seize kilomètres, reproduisant assez exacte-  
ment les dix milles romains.

» mètres au-dessus de la rivière, c'est-à-dire au sommet des princi-  
» paux escarpements. Fait remarquable, ce monticule semble être le  
» résultat d'un soulèvement particulier propre à la péninsule, car il  
» est parfaitement isolé et ne se rattache pas aux hauteurs environ-  
» nantes. La preuve de cette assertion, c'est que l'isthme a pu être  
» coupé, comme nous venons de le faire observer, par un canal et  
» non par un tunnel, comme il a fallu le faire pour la presque île de  
» Vic, où le monticule de Capdenac vient expirer. . . . .

» . . . . .  
» Lorsque, après avoir monté une rue étroite dont les maisons  
» s'étagent en amphithéâtre, on continue l'ascension de la hau-  
» teur, on parvient à un ressaut de terrain assez distant de la  
» crête du monticule, mais qui cependant domine de beaucoup  
» le terrain de l'isthme où devaient descendre les assaillants. Là  
» un suintement d'eau continu fait croître, au milieu des roches,  
» une végétation plus vigoureuse et entretient une permanente hu-  
» midité, même dans les jours les plus chauds de l'année. Telles  
» sont les traces qui semblent rappeler cette fontaine, tarie autre-  
» fois par la main des hommes. Le site répond bien à la descrip-  
» tion d'Hirtius, et de ce point on peut se représenter l'*Agger*, la  
» tour dressée vis-à-vis, la résistance désespérée des défenseurs de la  
» place, lançant de plus haut des matières enflammées, et les soldats  
» romains se précipitant sur le feu, s'exposant aux traits de l'ennemi,  
» avec d'autant plus de bravoure qu'ils étaient en vue de leur armée.  
» Il nous reste à dire que la diversion commandée par César, sous  
» forme d'assaut simulé, se comprend fort bien ; car si les flancs de  
» la montagne sont abruptes, cependant toutes les pentes ne sont pas  
» inaccessibles : en effet, la plupart sont aujourd'hui couvertes de  
» vignes et de cultures. Enfin, tout le pays qui environne Luzech est  
» accidenté, boisé, coupé de petits chemins, et la rivière, dans un très  
» long espace, est bordée de hauteurs au pied desquelles on peut  
» figurer avec facilité le camp imprudemment établi par les barbares,  
» ainsi que les sentiers boisés par lesquels ils ont tenté de ravitailler  
» la garnison. »

Voilà, dans ses parties essentielles, l'exposé de la situation des lieux. Je juge inutile de reproduire des passages déjà cités, et notamment celui qui semble indiquer la démarcation de l'assiette de la *citadelle* et de l'emplacement de l'*oppidum*. Le lecteur n'aura pas perdu de vue la proposition émise à ce sujet par l'*Examen historique*. Je

poursuis la question déjà débattue de l'isthme, afin d'épuiser cette matière. Je me suis élevé contre la prétendue coïncidence entre la largeur qui lui est assignée présentement et les trois cents pieds du récit d'Hirtius. J'ai établi que sous César la plate-forme non recouverte par les eaux ne consistait vraisemblablement qu'en une infime partie de son périmètre actuel. J'ai dit, enfin, que les prétendus quatre-vingt-dix mètres taxativement désignés par les auteurs de l'*Examen historique*, provenaient évidemment d'une erreur ou de renseignements inexacts, puisque la largeur présente de l'isthme est de cent soixante-dix-sept mètres, représentant plus de cinq cent quarante pieds romains.

Dieu me garde de critiquer ici la bonne foi de ces écrivains; ils ont formulé sans nul doute le résultat des indications reçues touchant l'ancienne étendue de ce terrain déprimé; mais comment reconnaître les limites précises qu'avait, il y a dix-neuf cents années, ce sol aujourd'hui complètement remanié, nivelé et modifié?

Tout l'échafaudage étagé par conséquent sur cette similitude aléatoire ne soutient pas les regards de la critique. Au surplus, même réelle et absolue, la coïncidence énoncée, toute singulière qu'elle fût, n'aurait aucune valeur, aucune prépondérance sérieuse, du moment où les autres points d'analogie entre le lieu proposé et le lieu décrit par Hirtius font absolument défaut.

Je vais tenter, sur nouveaux frais, de prouver mon allégation.

L'historien romain dit, en parlant du site d'Uxellodunum : « Un » fleuve divisant une vallée profonde, enveloppait presque complètement la hauteur sur laquelle était situé, escarpé de toutes parts, » l'*oppidum d'Uxellodunum*. Détourner ce fleuve était rendu impossible par la nature du lieu, car il s'enfonçait tellement au pied de » la montagne, que *nulle part la dérivation, à l'aide de fossés de » niveau inférieur, n'était praticable.* » La position est nettement définie, le fleuve était porté vers les plus basses racines de la montagne qu'il contournait presque complètement : *In infimis enim sic radicibus montis ferebatur, quæ totum penè montem cingebat.* J'ai vainement essayé à Luzech de faire aux lieux l'application de ce passage du texte; les convictions qui me sont venues à l'esprit sont de telle nature que je pose en défi de sortir du cercle suivant :

Si les contours de la presqu'île, il y a dix-neuf siècles, étaient à peu près ce qu'ils sont aujourd'hui, ils ne présentaient aucune analogie avec le texte latin. Loin de circuler autour des *racines* du monticule, le

fleuve en était, comme il en est encore, à une distance qui va croissant depuis environ cent mètres jusqu'à cinq cents. Ni Caninius, ni Fabius, ni César n'avaient, dès lors, à se mettre en quête de hauteurs dominantes pour asseoir leurs campements.

Pourvus d'un effectif prépondérant dès l'ouverture du siège ; n'ayant à redouter ni choc à découvert, ni agression de la part des assiégés, il leur suffisait de faire occuper l'Impernal par quelques détachements, afin d'interdire par terre ferme l'accès de la presqu'île.

Le gros de leurs troupes, développé ensuite sur les profonds terrains qui séparaient la rivière du pied des remparts, la place était enfermée dans un cercle de fer.

En persistant dans les conclusions prises par la Commission, ce n'est pas seulement Caninius et Fabius que l'on démonétise, dont on rabaisse l'intelligence de soldat, c'est César lui-même que l'on renverse du piédestal, où l'histoire avait placé son génie militaire !

Eh quoi ! ces généraux ont à établir une armée successivement grossie par la venue de nouveaux contingents ; ils ont à opter entre des espaces considérables touchant à la place et protégés par le lit d'une large rivière, et entre des éminences sans action directe ni indirecte sur la ville qu'ils veulent bloquer, et on suppose qu'au mépris de toutes les règles de la science militaire, ils ont pu adopter ces dernières positions isolées entre elles par le fleuve, et que rien ne relie, ne rattache les unes aux autres ?

Si, par contre, on consent à reconnaître que de notables changements se sont opérés dans les lieux depuis la période gauloise, qu'alors, ainsi que le dit l'historien, la rivière ceignait *presque de toutes parts* les racines du monticule, on admet, en ce cas, l'inondation de la presqu'île sur les deux tiers de sa surface actuelle, et de l'isthme dans une plus grande proportion encore.

On cherche inutilement dès lors les trois cents pieds de terre ferme que le fleuve n'entourait pas, et, plus inutilement encore, l'espace introuvable où les Romains poursuivirent leurs lignes d'investissement entre la rivière et le pied des murailles.

« Le monticule, ajoute l'*Examen historique*, n'occupe pas plus » d'un tiers de la presqu'île ; le texte ne dit pas qu'il l'ait occupé tout » entière. » Le texte fait mieux que cela, il démontre invinciblement que la montagne sur laquelle était posé l'*oppidum* formait, constituait par sa masse toute la presqu'île. Afin de repousser victorieusement l'objection, me faudra-t-il reproduire à satiété la narration latine

si explicite, si absolue lorsqu'elle dit que *presque de toutes parts le fleuve s'enfonçait au pied de la montagne* ?

Si on ne voit pas dans les termes soulignés la preuve manifeste, indiscutable que le cours d'eau entourait intimement, embrassait, baignait les assises inférieures de la montagne sur laquelle était perchée l'inabordable *Uxellodunum*, c'est que la lumière, c'est que le soleil ne sont plus également que de vaines illusions, des mythes fabuleux !

On sent la raison, d'ailleurs, de l'interprétation des auteurs dont je critique, toutes consciencieuses qu'elles soient, les opinions et les convictions.

Le texte exige impérieusement que la rivière enveloppe les racines de la montagne, et cette première condition manque radicalement à Luzech, puisque l'éloignement de ses rives varie par places de cent à cinq cents mètres.

Ce n'est pas la seule exigence de ce texte : il veut, en contre-bas du rempart, une ceinture complète de rochers escarpés, qui n'existe pas davantage à Luzech. En contre-bas de ces rochers, et leur servant de support, d'atlas, il demande une montagne qui fait défaut ; aux racines de celle-ci il faut une rivière, et à Luzech encore on ne l'aperçoit qu'à plus d'un jet de fronde.

Par suite, la presque île et la Pistoule auront beau être fouillées, retournées de fond en comble, les rochers escarpés ne s'y produiront que d'un seul côté, vers la plaine de Trescol et non point *de toutes parts*.

Au lieu de couronner une éminence, une hauteur quelconque, l'escarpement reposera sur une plaine alluvionnelle exactement horizontale. Lorsqu'on arrivera au monticule assigné pour assiette à la prétendue citadelle, on cherchera inutilement vers son sommet cette fortification naturelle et continue de rochers à pic, indispensable à l'assimilation prétextée.

Que l'on torture donc à plaisir le sens des mots, des choses et des lieux, on ne parviendra jamais à adapter à la Pistoule, au Lot et à la presque île la phrase suivante d'Hirtius : *Flumen infimam vallem dividebat, quæ totum penè montem cingebat, in quo positum erat præruptum undique oppidum Uxellodunum*.

En ce qui concerne maintenant l'impossibilité de dériver le fleuve, je rappellerai ce qu'en disent les auteurs dont je critique le sentiment : « L'isthme est tellement déprimé qu'on l'a coupé par un canal ; » et plus loin ils ajoutent : « Nulle part, sur ce point, le Lot ne saurait

» être dérivé. » On doit sentir instinctivement que ces deux formules s'excluent mutuellement. Cette dépression de l'isthme y a facilité, dans ces derniers temps, le tracé d'un canal à ciel ouvert ; et l'on peut croire aussi qu'au moyen âge des fossés inondables avaient été creusés par son travers, afin de protéger les murailles du bourg de Luzech. Par là s'expliquerait peut-être le nom de Notre-Dame-de-l'Isle porté par la chapelle votive, bâtie au sud de la presqu'île, vis-à-vis des enrochements contre lesquels le flot brisant avec violence occasionnait sans doute de nombreux sinistres ?

Quoi qu'il en soit, peut-on sérieusement prétendre que le Lot n'était pas dérivable, lorsqu'un canal, ouvert d'un bord à l'autre, met en relation, confond les eaux des courants d'amont et d'aval.

Afin de faire reste de raison, je donnerai à l'isthme, sous César, la largeur qui lui est attribuée présentement ; je maintiendrai la rivière à l'étiage, au niveau qu'elle a de nos jours. Il en résultera qu'à cette lointaine époque comme aujourd'hui, la pente à racheter, la différence de niveau entre les cours supérieur et inférieur du fleuve sera d'environ six mètres, puisque le canal comporte trois écluses. L'œuvre à entreprendre pour dériver le Lot consistait uniquement dès lors à creuser un chenal de trois ou quatre mètres d'ouverture, d'une profondeur moyenne de cinq ou six mètres sur une longueur de quatre-vingt-dix à cent mètres. Dans ces conditions, c'était une masse de déblais rocheux de trois à quatre mille mètres cubes qu'il s'agissait de miner, d'extraire et de rejeter dans le fleuve, en guise de chaussée conductrice des eaux dans la baie du Pertuis. Le Lot, qui a sa pente naturelle vers cette rive, se fût précipité comme un torrent dans le chenal ainsi ouvert. Sa rapidité d'écoulement, proportionnée à la pente, eût été plus de quarante fois supérieure à la vitesse de son débit normal. Quelques heures auraient suffi et suffiraient encore, dans ces termes, pour mettre à sec toute la portion de son lit qui contourne la presqu'île (1). Qu'une observation me soit permise à ce sujet. Lorsque l'historien du siège soulève l'incident, possible ou non, de la

(1) Le contour de la presqu'île est de quatre mille mètres ; si l'on en donne cent à la largeur de l'isthme de Luzech, ce n'est que la quarantième partie du contour de la presqu'île. Dès lors, la rapidité d'écoulement du Lot dans la baie du canal étant quarante fois au moins supérieure à la vitesse de son débit normal, un pertuis de trois mètres serait suffisant pour absorber le volume de son cours. Quelques heures suffiraient, je l'ai déjà dit, pour que le lit de cette rivière fût mis à sec en aval de l'isthme.



dérivation du fleuve, César était déjà de sa personne devant Uxellodunum, et avait sous ses ordres vingt-sept à vingt-huit mille soldats aguerris. Sur le territoire de Luzech, il ne se fût préoccupé en aucune manière d'une semblable difficulté, car son génie eût bien vite compris que le Lot lui était le plus précieux auxiliaire : les trente hectares environ qui eussent constitué les espaces libres entre ses rives et l'*oppidum* lui offraient un champ d'occupation on ne peut plus favorable pour enfermer les Gaulois dans une contrevallation continue.

Ainsi protégée sur ses fronts par les ouvrages offensifs et défensifs, sur ses derrières par le lit du fleuve, l'Impernal facilitant, d'autre part, ses communications avec le dehors, l'armée de siège pouvait défier les sorties de la place comme les entreprises de l'extérieur. Au surplus, si la dérivation du Lot eût été utile, malgré l'infériorité relative des moyens et du système de sape des Romains, moins de quinze jours auraient suffi aux habiles manouvriers légionnaires pour conduire à bien une pareille entreprise.

Ce travail peut-il être comparé à celui que César, pour s'opposer à l'invasion des *Helvètes*, exécuta, avec des forces bien inférieures, dans une période de douze à quinze jours, suivant l'évaluation de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>?

Le conquérant, nous disent les *Commentaires*, éleva, sur une étendue de dix milles (seize kilomètres), du Jura au lac Lémân, un retranchement de seize pieds de hauteur, défendu par un fossé qui, suivant la pratique romaine, avait douze pieds de largeur sur neuf de profondeur. Ce simple aperçu donne l'idée des travaux gigantesques que l'énergie romaine savait entreprendre lorsqu'ils étaient nécessaires aux plans du général.

Avant de continuer le relevé de la topographie de la presqu'île, j'ai à cœur de consigner combien ce faisceau d'éléments, de faits, d'incidents impossibles et inexplicables, quand il s'est agi de les adapter à l'Impernal et à la Pistoule, se coordonnent, s'éclairent, s'assouplissent, lorsqu'on en fait l'application à Puy-d'Ussolud. Là, en effet, les plateaux larges, contigus et comme étagés du Pech-du-Mont (leur périmètre superficiel est de 567,600 mètres carrés), semblent évoquer le souvenir funeste des légions de César. L'un d'eux offre toujours la forme amphithéâtrale d'où l'armée romaine contemplait, à portée de la voix, la lutte engagée autour de ses ouvrages en feu. Ici, le doigt peut désigner à coup sûr la place où jaillissait l'abondante fontaine, suprême ressource des assiégés ; au-dessus existe encore la

brèche significative qui facilite l'accès du plateau et à laquelle la tradition a conservé le nom de Porte de Rome. Tout proche se voit cette manière d'isthme légèrement modifié par le temps et la main des hommes, et qui a été le sujet de controverses si multipliées. Ça et là, l'œil peut mesurer la hauteur et la force défensive *des rochers escarpés* protégeant *de tous côtés l'oppidum* cadurque. Plus loin se dessinent ces *pentés moins roides* en face desquelles César établit ses archers, ses frondeurs et ses machines. Partout enfin, à l'entour de la montagne sur laquelle était assise l'inabordable cité, un esprit initié aux habitudes, aux caprices vagabonds de la Dordogne, retrouve son ancien lit, qu'il reconnaît à des vestiges certains, et marque les limites de ses eaux jadis non dérivables.

Je quitte l'isthme, et, gravissant une rampe décline taillée en arête je domine à droite et à gauche des pentes rapides.

A mi-côte, en contre-bas de ma droite, vers l'orientation *ouest*, se remarque un ressaut où croissent quelques chênes de médiocre venue. C'est là qu'un *suintement* permanent a dénoncé aux explorateurs l'abondante fontaine (*Magnus fons*) qui désaltérait les habitants d'Uxellodunum. Je suis loin de nier le maigre filet, glissant presque inaperçu dans les interstices de la roche et détrempant un coin de ce sol. Avec la meilleure volonté du monde cependant, il est impossible de voir les restes d'une riche source pérenne dans ce suintement qui était à peu près, il y a deux mille ans, ce qu'il est aujourd'hui. Voici la raison de mon dire :

Un puits, une fontaine ne s'alimentent que des infiltrations leur venant des terrains supérieurs ; si ces terrains ont une grande surface, une inclinaison propice et des couches sous-jacentes imperméables, la source ainsi alimentée verse un volume d'eau plus ou moins abondant. A la Pistoule, le périmètre superficiel d'alimentation n'a pas un millier de mètres carrés ; car, vers la crête du monticule, la roche présente une inclinaison opposée au ressaut, et les infiltrations qui en découlent vont sourdre sur un autre point, au niveau de la plaine.

Si l'on trouve dans ces circonstances les éléments propres au jaillement d'une grosse source, c'est que toutes les lois de la nature et de l'hydrostatique seront anéanties ou bouleversées.

Continuant l'ascension, et parvenu sur la crête du monticule qui reproduit le sommet aigu d'un triangle allongé, tourné vers l'Impernal, un plateau, large de dix à douze mètres, court en s'abaissant

dans la direction du *sud-est*, jusqu'aux approches de la ferme de la Pistoule. De ses bords opposés, l'œil, qui domine le paysage environnant, glisse jusqu'à la plaine sur des pentes rapides. Le versant *est* qui, plus que celui du *sud-ouest*, se rapproche de la forme escarpée, se poursuit sur un développement total d'environ un kilomètre, simulant une muraille cyclopéenne. L'autre versant, dont les déclivités s'évasent progressivement, va, à la hauteur de la ferme, s'infléchir et mourir dans le sillon d'une petite vallée déjà citée. Ce vallon franchi, le terrain se relève pour aller ensuite, par une dépression continue, constituer le faite du talus demi-circulaire dont j'ai aussi parlé.

Revenant sur mes pas au nord du monticule, j'y retrouve l'étroit plateau, insuffisant même pour recevoir un seul rang de ces remparts gaulois dont on connaît les dimensions géantes. Il n'en a pas moins été appelé par l'*Examen historique* à porter l'un des fronts de la citadelle, dans l'impuissance où l'on était d'y asseoir tout ou partie de l'*oppidum*. Je crois même que le terrain ne suffisant pas sur ce point à la destination réservée, force a été, pour loger à l'aise cette citadelle, d'empiéter sur les abords de la ferme de la Pistoule.

Le surplus de la presqu'île a été ensuite libéralement abandonné, comme on sait, à l'emplacement de l'*oppidum*.

J'ai reproduit de mon mieux la photographie générale de la presqu'île et de ce monticule isolé de la Pistoule, représenté à tort, à mon sens, comme *le résultat d'un soulèvement particulier propre à la péninsule*. J'ai assigné à cet isolement des causes, une origine plus simple et plus naturelle qu'une de ces convulsions des entrailles de notre globe, dont les forces mystérieuses ne s'égarèrent jamais en dislocations de groupes aussi insignifiants.

Quelle que soit ma déférence pour un système, pour une opinion qui ont des appuis et des précédents dans la science géologique, je ne peux me dispenser de combattre l'application qui en est faite en la présente matière.

La théorie des soulèvements, admissible peut-être pour les grandes masses de formation primitive, n'est plus comprise alors qu'on fractionne, qu'on limite ses applications à des surfaces restreintes, à des terrains de sédiment qui, au fond des eaux, eurent pour seuls agents créateurs des matières organisées, certains dépôts, les actives concrétions des âges antiques, comme leurs contours furent déterminés par les courants marins ou fluviaux.

C'est ainsi que l'Impernal, ainsi que la Pistoule et les reliefs qui circonscrivent nos vallées et nos grands bassins, se constituèrent, s'étagèrent graduellement dans les profondeurs des anciens océans. Puis, aux jours marqués par l'esprit de Dieu flottant sur les eaux, les mers reculèrent lentement leurs rivages. Se dégageant sous ce souffle de leur humide suaire, des continents surgirent à la lumière, prirent possession des soleils pour accomplir leurs fins et devenir la conquête des êtres nouveaux promis aux éclosions de la vie. Alors les fleuves, descendus des hauts plateaux affermis et déjà fécondés, brisèrent les faibles barrières et allongèrent leur cours sur de plus riches domaines.

Quand les obstacles furent plus énergiques, le courant vaincu dut les contourner, mais en laissant sur leurs flancs les traces indélébiles de sa colère et de ses assauts.

Ainsi fut-il de la Pistoule, dont les escarpements, faisant face au débit supérieur du Lot, témoignent encore de son action et de sa puissance érosives.

Dans le circuit qu'ils eurent à poursuivre, ses flots allant briser contre de plus formidables massifs, étaient repoussés et rejetés au loin sur de nouveaux points d'attaque. Par contre, à la rive opposée, formant comme la corde de l'arc, s'établissait un vaste remous, dont les eaux remontantes et tournoyantes entassaient atterrissements sur atterrissements.

Voilà la démonstration hydrogéologique, voilà la raison de la différence des aspects du monticule de la Pistoule.

A son orientation est, un escarpement presque à pic ; au sud et au sud-ouest, un plateau infléchi, comme moutonné, bordé d'un talus - insensiblement accusé qui fut la limite et la berge d'un courant plus moderne, mais où nuls contreforts calcaires, nuls blocs rocheux ne se montrent en saillie.

L'échappe à cette digression qui, pour être convenablement traitée, exigerait un ouvrage de longue haleine, et je retourne à mon *delenda Carthago*.

César visitait les Carnutes (le pays chartrain) lorsque les lettres de son lieutenant lui apprirent l'issue de ses rencontres avec Lucterius et Drappès. Le conquérant fut outré de la persistance des assiégés à braver sa puissance et à balancer les destins. Il méprisait leur petit nombre, dit l'historien : *Quorum etsi paucitatem contemnebat* ; mais, toute affaire cessante néanmoins, il se hâta d'accourir pour se

mésurer, avec ses six légions, sa cavalerie et ses auxiliaires germains, contre une poignée de braves.

Arrivé inopinément devant Uxellodunum, il s'assura que l'investissement était complet, et que le siège ne pouvait être levé sous aucun prétexte : *Oppidumque operibus clausum animadverteret.*

J'ai à poser encore un dilemme aux avocats de Luzech : si la rivière baignait le pied du monticule, comme l'exige le texte, il ne pouvait être conduit ni tranchées ni contrevallation entre la rivière et la place, à moins que les hommes de corvée ne fissent des miracles d'équilibre sur des pentes abruptes ou escarpées.

Dans tous les cas, l'investissement n'aurait pu être poursuivi que sur une ligne partout commandée et dominée de près par la place, et partout encore exposée à ses projectiles.

Si, au contraire, au temps de César, comme de nos jours, il existait des espaces libres plus ou moins considérables entre les rives du fleuve et l'assiette de la ville, il y a, en premier lieu, dérogation aux termes comme à l'esprit des commentaires; en second lieu, cette situation étant éminemment propre à faciliter la contrevallation autour de l'oppidum comme de la citadelle supposée, on s'expliquerait pourquoi César put constater le bon état et l'achèvement des lignes enfermant la ville.

Mais s'expliquerait-on tout aussi bien comment il se faisait que, malgré ce cercle d'ouvrages, et malgré les troupes qui devaient les défendre et les surveiller, les *oppidani* n'en continuassent pas moins à accéder à la rivière?

Cette fréquentation, cet accès du fleuve était difficile et périlleux, soit; l'auteur le constate : *Erat autem oppidanis difficilis et præruptus eo descensus, ut, prohibentibus nostris, sine vulneribus ac periculo vitæ neque adire flumen, neque arduo se recipere possent ascensu.* Mais enfin, en risquant leur vie les assiégés pouvaient s'abreuver.

La chose eût été matériellement impossible pourtant, si l'investissement eût été complet, et s'il n'eût existé aucune solution de continuité entre les ouvrages romains.

D'un autre côté, dans la presqu'île de Luzech, il n'était pas possible non plus que les assiégeants eussent laissé des solutions de continuité, des passages libres à travers leurs tranchées, puisque le terrain d'attaque y eût été éminemment propre au tracé d'une ligne continue offensive et défensive.

Comment sortir de cette impasse, comment résoudre ce problème, comment justifier l'intervention des archers, des frondeurs et des machines disposées par César en face des pentes les moins roides? Il est impossible de trouver à Luzech une raison plausible à donner en réponse...

La contrevallation n'y pouvait être imparfaite, car le terrain se prêtait admirablement à tous les plans d'attaque : César avait à ses ordres une armée considérable, et, clore la place dans un retranchement d'environ trois kilomètres de circuit, par un sol profond et sans consistance, était pour elle une besogne de deux ou trois journées.

Et les archers et les frondeurs, où les placer? En face les pentes les moins roides, dit le texte; mais, à Luzech, il devait y avoir la contrevallation entre la rivière et ces pentes, et derrière la contrevallation les rangs pressés des troupes assiégeantes présentant des obstacles bien autrement sérieux que quelques postes isolés d'hommes de trait. Les inductions, les déductions, les arguments arrivent en foule sous ma plume pour battre en brèche le système de mes contradicteurs; mais je m'arrête pour ne pas éterniser ce débat.

Tout ce qu'on vient de juger obscur, irrationnel, impossible à Luzech, devient palpable, compréhensible au doigt, à l'œil et à l'esprit, alors que l'on transporte les événements au Puy-d'Ussolud.

A l'Uxellodunum réel, authentique, il existait autour de la montagne des endroits où la rivière, coulant en contre-bas des escarpements, était si rapprochée de l'aplomb des murailles, et ses bords tellement sous les traits de la place, que l'intervalle n'avait pu être occupé par les hommes de tranchée sans périls imminents. Ceux-ci, par conséquent, n'avaient pu pousser leurs ouvrages sur ces points où les attendait un orage meurtrier de fer et de roches. C'est en mettant à profit ces lacunes forcées de la ligne d'investissement, que les assiégés accédaient à la rivière, comme c'est sur le bord opposé de l'anse qu'elle formait dans l'étroit vallon de Saint-Denis, que César plaça ses machines, ses archers et ses frondeurs, qui frappaient les *oppidani* venant faire de l'eau, les atteignaient à la descente ou à la remontée des pentes.

A la Pistoule, ainsi que dans toute la presque île, l'imagination aura beau s'ingénier, se tourmenter, elle n'y concevra nulle part l'opportunité et l'efficacité de machines, d'archers et de frondeurs; leur rôle et leur besogne y eussent été naturellement dévolus aux troupes

campées dans les retranchements enfermant la place. Archers, frondeurs et machines peuvent bien être acceptés, sur ce terrain, pour obéir bon gré mal gré aux exigences du texte, mais ils n'y sont que des enfants perdus, des comparses inutiles, surveillant des pentes absentes, et menaçant des *oppidani* chimériques.

Les Commentaires à la main, puisque c'est toujours à ce flambeau qu'il faut s'éclairer, l'œil et l'esprit ne savent, à Luzech, où se reposer; comment accoupler, mettre d'accord les événements et les lieux, tandis qu'à Puy-d'Ussolud ils perçoivent, ils distinguent nettement l'ensemble et les détails du tableau, les lieux, les hommes et les choses, et assignent à chacun sa position et son rôle particuliers.

En ce qui concerne les lieux, voici, pour plus ample démonstration, l'échelle graduée des reliefs décrits par Hirtius. — Point de départ : à la base du plan, une vallée entourant presque entièrement la croupe d'une montagne. — Première ligne défensive, au même plan, une rivière environnant aussi les *racines* de cette montagne aux pentes accentuées. — Au premier degré d'ascension, et pour deuxième ligne de protection, les flancs, les pentes de la même montagne. Au second degré d'ascension, et comme troisième étage de défense, une ceinture continue de rochers escarpés, presque à pic, dominant les déclivités sous-jacentes. Au troisième degré d'ascension, et pour dernière ligne défensive, les remparts de l'*oppidum*, couronnant, dominant et commandant tout l'ensemble du relief, et le fleuve et la plaine. Ces circonstances caractéristiques, qu'on ne retrouvera pas dans la presque île de Luzech, se rencontrent avec une précision, une fidélité parfaites au massif de Puy-d'Ussolud.

On juge par cet exposé que, sans même y faire distraction de l'étroite langue de terre ou isthme dominé par l'escarpement, et offrant le point le plus abordable de son plateau, la ville qui l'occupait pouvait défier tous les engins de guerre. Quelques milliers de Gaulois aguerris, approvisionnés de bagages, de vivres et d'eau, auraient pu y renouveler la lutte décennale des Troyens, et tenir en échec toutes les forces de César.

Je ne veux pas dissimuler que la Dordogne est loin de contourner aujourd'hui la base de cette montagne, car elle coule sur le côté opposé de la vallée, à une distance d'environ douze cents mètres.

Je démontrerai toutefois qu'à une période indéterminée ce fleuve avait son courant irrésistiblement projeté vers Puy-d'Ussolud. J'invoquerai à l'appui de mes allégations, et entre autres circonstances qui

les affirment, le témoignage des roches qui bordent cet ancien lit et gardent l'empreinte irrécusable de l'action érosive de ses eaux. La hauteur de leur ligne de flottaison encore visible, comparée au niveau des vallées de Saint-Denis et de Saint-Michel, me permettra de prouver la submersion obligée de ces lieux qui, jadis comme à l'époque présente, enveloppaient Puy-d'Ussolud à l'ouest et au nord-ouest, en même temps que le courant principal du fleuve baignait ses basses assises au levant et au midi.

J'entreprends avec un vif déplaisir la question de la citadelle, dont les auteurs de l'*Examen historique* ont, avec une hésitation non équivoque, flanqué et épaulé l'*oppidum* cadurque. Il m'est fâcheux d'avoir à heurter l'opinion consciencieuse d'hommes honorables et convaincus, alors même que tout concourt à établir l'inanité de leurs visées.

J'ai dit que l'identification d'*Uxellodunum* à la Pistoule étant hasardeusement énoncée, il avait été indispensable de donner un emploi au long et étroit plateau qui couronne le sommet nord du monticule. J'ai raconté que sa surface disponible aurait été absorbée par un seul rang des épaisses murailles gauloises, qu'il avait dû être récusé à titre d'emplacement de la ville, et que pour asseoir la citadelle il était même nécessaire de recourir au plateau de la ferme de la Pistoule. — Cette prétendue citadelle est une imagination toute moderne, que l'historien du siège n'avait pas plus indiquée et prévue qu'il n'avait prévu et indiqué les passages guéables de la rivière.

On doit s'étonner à bon droit que des écrivains de ce temps aient cru pouvoir, de leur plein arbitre, faire des adjonctions de cette conséquence à une œuvre qui, depuis dix-neuf siècles, les avait précédés dans le monde.

On cite, on évoque la citadelle de *Vesontio*; mais, à cet égard, on n'avait à suppléer ni à l'oubli ni au silence de César. Lorsqu'il décrit l'ensemble des fortifications de la capitale des *Sequanes* (1), il n'a garde de laisser dans l'ombre l'appendice completif des défenses de cette place. — « La rivière du Doubs (*flumen alduasdubis*), nous » dit-il, enferme *Vesontio* presque tout entière comme dans un cercle; le terrain qui n'est pas défendu par le fleuve, dans un espace » de six cents pieds au plus, est fermé par une montagne très élevée, » dont la base touche, à droite et à gauche, aux rives du fleuve.

» Cette montagne est entourée par un mur qui en fait une citadelle

(1) Peuples de la Franche-Comté.



» et l'unit à la ville : *Hunc murus circumdatus arcem efficit et cum oppido conjungit.* »

La distinction, comme on voit, est positivement faite par les *Commentaires* entre la ville (*oppidum*) et la citadelle (*arcem*). S'il avait existé quelque analogie, sous ce rapport, entre *Uxellodunum* et *Vesontio*, croit-on qu'Hirtius aurait négligé d'en parler ? Aurait-il négligé également de signaler les gués du Lot, alors que dans sa narration il ne fait pas grâce au lecteur d'incidents insignifiants ? Quel intérêt de connaître, à la minute près, le moment où Lucterius met en mouvement ses convois, l'heure où Caninius attaque les convoyeurs, la distance du camp de Drappès, la position exacte de la fontaine, la nature des matières emplissant les tonneaux incendiaires, et la largeur de cet isthme qui a tant fait divaguer les archéologues ? Eh quoi ! l'historien romain, si prolix dans sa concision, si minutieux dans des détails oiseux, aurait été muet lorsqu'il s'agissait de questions importantes touchant le système défensif d'*Uxellodunum* ? Il aurait gardé un absolu mutisme alors que ces éléments, que ces circonstances devaient d'autant plus solliciter son attention et son intérêt, qu'après le triomphe, la gloire des siens, généraux et soldats, devait en recevoir un lustre éclatant ? Enfin, pour argument suprême, décisif, la citadelle et la fontaine eussent occupé à la Pistoule les points extrêmes *nord* du monticule, et la source eût été à environ quatre cents mètres de l'*oppidum* ?

Les *Commentaires* cependant disent avec clarté :

« Une fontaine abondante jaillissait sous le mur de la ville, vers le point où un intervalle d'environ trois cents pieds échappait au contour de la rivière : — *Sub ipsum oppidi murum, ubi magnus fons aquæ prorumpibat*, etc. »

Dans la version latine, il n'y a ni doute ni prétexte au doute : la fontaine venait sourdre sous les murs de l'*oppidum* ; à Luzech elle aurait jailli sous ceux de la *citadelle (arcis)*.

Que l'on décide maintenant lesquels étaient à même d'être le mieux renseignés, des auteurs de l'*Examen historique*, venant après dix-neuf siècles émettre leurs appréciations, ou de l'historien romain, acteur dans le drame, et qui combattit peut-être autour de cette fontaine.

César voulut enlever aux assiégés cette dernière ressource, après leur avoir interdit les abords de la rivière. Sur une terrasse de neuf pieds d'élévation, il fit dresser une tour de dix étages. L'ensemble de cet échafaudage avait ainsi environ soixante-dix pieds de hauteur ;

toutefois il était loin d'atteindre le niveau du faite des remparts de la place, car aucun ouvrage n'aurait pu arriver à ce résultat : *Id enim nullis operibus effici poterat*. Du haut de cette tour, dominant le terre-plein de la source, des machines lançaient des traits contre ceux qui venaient y puiser : *Ex eâ quum tela tormentis jacerentur ad fontis aditum*.

Ici point d'archers, point de frondeurs, mais bien des machines d'une portée plus grande que ne pouvait l'être la main de l'homme, ce qui impliquerait une distance notable entre le sommet de la tour et le but de ses projectiles. Malgré l'évasement prononcé du monticule, cette distance à Luzech n'eût pas excédé quarante mètres, ni dépassé la vigueur de projection du bras humain. A Luzech encore; il est difficile de comprendre la combustion des ouvrages romains, que César aurait dû dresser hors de la chute et de l'atteinte des engins incendiaires ; la plaine inférieure lui offrait toute latitude à cet égard. Les tonneaux, remplis de matières enflammées, n'auraient pu être lancés, d'ailleurs, que du sommet extrême de l'angle aigu du rempart; mais, de ce point restreint, où la manœuvre n'eût été permise qu'à quelques hommes, les corps sphériques ou cylindriques, tombant d'aplomb sur la vive arête rocheuse qui, de l'isthme, mène à la crête du monticule, auraient dévalé dans la plaine plutôt que d'atteindre le but qu'on se promettait. Pour éluder l'objection, on prétendra peut-être qu'en contre-bas de l'étroit et extrême plateau de la Pistoule, il existe sur son versant *ouest* une dépression longitudinale où les murs de la citadelle ont pu avoir leurs assises. On dira qu'en se poursuivant dans la direction du nord, ce rempart laissait intact tout le périmètre du plateau, et arrivait à avoir sa base à peu près contiguë au bassin de la fontaine.

En présence de cette supposition, tout hypothétique d'ailleurs, je ne resterai pas désarmé.

Je répondrai d'abord que le revers *est* du monticule n'a pas, comme celui de l'*ouest*, de dépression où asseoir un rempart parallèle au premier, et que, dès lors, ses pentes rapides ne l'eussent pas assez défendu contre les agressions romaines. Je répondrai, d'autre part, que le faite dominant la fontaine n'eût pas reproduit la situation caractérisée par les *Commentaires*, lorsqu'ils énoncent qu'aucun ouvrage ne pouvait atteindre la hauteur des murs de la place. Il est constant que le sommet de la tour, de soixante pieds, au dire d'*Orose*, de dix étages, à entendre Hirtius, dépassait le niveau du ressaut de

la source. D'un autre côté, en donnant au mur d'enceinte dominant ce ressaut une élévation de douze mètres, suivant l'habitude gauloise, on voit qu'avec une altitude d'environ dix mètres de plus, la tour de César aurait eu une élévation égale à celle du rempart. Dans ces conditions, le développement vertical de cette tour eût été de quatre-vingt-dix à quatre-vingt-quinze pieds.

Est-ce là, je le demande, un ouvrage qui eût été, je ne dis pas impossible, mais seulement de difficile exécution pour les soldats de César? On a pu voir naguère à Paris les échafaudages élevés pour la triangulation de la ville; plusieurs dépassaient cent pieds, et leur construction n'était qu'un jeu pour nos ouvriers intelligents, dont l'habileté pourtant n'est pas, en ce genre de travaux, supérieure à celle des légionnaires romains. A Puy-d'Ussolud on a la raison, on a le secret des termes expressifs de la version latine, car la fontaine y était à quinze mètres environ en contrebas du pied de l'escarpement, lequel avait lui-même une hauteur à peu près égale. Donnant douze mètres d'altitude au rempart, comme je l'ai fait à l'égard de la Pistoule, et ajoutant au tout les soixante pieds de la tour, on arrive à une élévation totale de près de cent quatre-vingts pieds qu'il eût fallu donner à cette tour pour atteindre le niveau des murailles d'*Uxellodunum*. C'était là, on le concevra, une difficulté sérieuse, et c'est ainsi, mais ainsi seulement, que l'on a la clef, la raison, toute la portée de la version latine, lorsqu'elle dit : *Id enim nullis operibus effici poterat*.

La galerie souterraine qui, en tarissant la source, frappa si fatalement l'imagination superstitieuse des Gaulois, et mieux que les légions contribua au dénoûment de cette campagne du conquérant, ne doit pas échapper à mes observations critiques. A Luzech, le flanc de la montagne commandée par le terre-plein du *suintement* forme un massif rocheux; il est difficile d'imaginer que dans une période de vingt jours environ, pendant laquelle César fut de sa personne devant la place, ses meilleurs manouvriers, ses plus actifs mineurs eussent parachevé un travail aussi pénible. Cette tranchée couverte n'aurait pas eu moins de cinquante à soixante mètres, et, dans un boyau étroit, un ou deux hommes au plus devaient miner, saper simultanément la roche.

Une expérience comparative étant faite, j'ai la ferme croyance que sur ce territoire, avec les seuls outils de l'époque, deux mois d'incessants labeurs seraient insuffisants pour ouvrir une galerie souterraine

de la longueur indiquée. Dans de moindres proportions, c'était une entreprise bien autrement difficile et ardue que de tracer et d'approfondir à travers l'isthme un canal de dérivation.

A Puy-d'Ussolud, la rapide confection d'une pareille galerie s'expliquerait par les basses couches composées d'argiles du lias, dures et consistantes, il est vrai, mais qui sont loin d'opposer à la sape une résistance égale à celle des blocs calcaires de la Pistoule.

Pour dernière argumentation à l'encontre des prétentions de Luzech, j'aborde les péripéties de la furieuse mêlée engagée autour des ouvrages d'attaque, et je n'exposerai qu'un coin de ce dramatique tableau.

Pendant que les Romains élevaient les mantelets et la terrasse vis-à-vis de la fontaine, il y eut lutte continuelle entre les assiégeants et les assiégés. « Les gens de la place, dit Hirtius, descendent de la hauteur, et de leur position dominante ils combattent sans péril et frappent beaucoup des nôtres, qui se succédaient avec opiniâtreté. » — *Oppidani enim, loco superiore decurrunt et eminens sine periculo præliantur, multosque pertinaciter succedentes vulnerant.* »

Ce sont toujours les défenseurs de l'*oppidum* qui figurent dans l'action à *Uxellodunum*; tandis qu'à la *Pistoule* ce rôle eût été évidemment dévolu à la garnison de la citadelle.

On n'a pas oublié que la source aurait été située à plus de quatre cents mètres du front de la place le plus rapproché.

Comment alors les assiégés seraient-ils descendus des hauteurs dominantes, puisque, aux termes des deux hypothèses posées, il n'aurait pu exister d'ouvertures, de porte de sortie, ménagées dans la muraille élevée vers les points *nord* du monticule, aux abords de la fontaine?

Eu égard maintenant à l'engagement qui appuyait l'effet des engins incendiaires, « le combat se livrait sur un lieu élevé, en présence de » l'armée romaine. — *Res enim gerebatur, et excelso loco et in conspectu exercitus nostri.* » Aussi chacun, ajoute le narrateur, « se » signalait d'autant mieux que son courage était plus manifeste et » avait plus de témoins. — *Ita quam quisque poterat maxime insignis, quo notior testatiorque virtus esset ejus.* » Quelques cohortes romaines seulement étaient engagées dans l'action, à cause du champ clos trop borné; mais on voit, on se représente l'armée de César assistant de près, en spectatrice, aux incidents de la lutte.

Les rampes de l'Impernal, aussi bien que la plate-forme irrégulière de l'isthme, eussent été insuffisantes pour servir d'amphithéâtre à d'aussi nombreuses troupes.

D'un autre côté, cette concentration eût impliqué un seul lieu pour campement à toute l'armée; et je n'ai point le don de deviner comment on arriverait à concilier l'antagonisme des propositions énoncées. Le général, comprenant la situation critique de ses soldats, essaya une diversion : « il donna l'ordre à ses cohortes de gravir la montagne » tout autour de la ville. — *Ex omnibus oppidi partibus montem* » *ascendere jubet.* »

C'est encore, c'est toujours, c'est invariablement de l'*oppidum* qu'il s'agit ici. Pour César, la citadelle n'est pas même un fantôme, elle n'existe pas; il ne lui fait pas plus l'honneur de s'en occuper dans ses évolutions que de la mentionner, ne fût-ce qu'à titre de mémoire.

Afin de gravir, d'ailleurs, une montagne, il faut pour première condition que cette montagne existe. Or, à la Pistoule, je le redirai à satiété, la ville n'eût présenté d'escarpement que d'un seul côté, et cet escarpement lui-même, au lieu de surmonter une éminence, ne reposait et ne repose que sur une plaine d'alluvion n'offrant pas l'ombre d'un relief.

Et puis, concevrait-on qu'ayant à ses ordres une armée considérable, lorsqu'il n'avait en tête que cinq ou six mille Gaulois en armes, César n'eût pas divisé ses forces, tenu en respect ou laissé se morfondre à son aise la garnison de la prétendue citadelle, pour porter toute l'énergie de ses efforts contre l'*oppidum*, qui, à la Pistoule, lui eût offert tant de côtés faibles et vulnérables? On n'a pas oublié, j'imagine, que, sur un développement d'environ un kilomètre, les fronts de la place supposée n'eussent été protégés par aucun escarpement dont l'assiégeant pût prendre souci. Ses murailles pouvaient dès lors être facilement dominées par des ouvrages d'approche, par ces tours qui jouaient un rôle souvent décisif dans les sièges de ces époques, et que César avait fréquemment employées avec succès, notamment au siège de la principale place des Aduatiques.

Il n'en était pas à Luzech comme à Puy-d'Ussolud, où des pentes déclives en contrebas de rochers à pic s'opposaient invinciblement à ce qu'on pût mouvoir et faire avancer des ouvrages de cette nature. A la Pistoule également, les assiégés n'auraient pas eu à se préoccuper que l'accès de la rivière et de la fontaine leur fût interdit, car des puits intarissables, alimentés par le fleuve, y pouvaient être commodément creusés sur des points multipliés dans l'enceinte même de la place.

Je crois avoir examiné à tous les points de vue le problème posé,

la cause en litige, et je me suis conformé autant qu'il m'a été donné au précepte de la sagesse des nations : « Fais ce que dois, advienne » que pourra ! »

Mon insuffisance n'aura pas su tirer, peut-être, des entrailles de la question la preuve invincible qu'Uxellodunum n'eut jamais rien de commun avec le monticule de la Pistoule.

Si cependant, dans les matériaux réunis, dans les raisons exposées, une plume plus habile, mieux inspirée, arrivait, dans l'avenir, à puiser un seul argument heureux en faveur de la même thèse, je serais assez payé de mon labeur.

---

### Topographie de Puy-d'Ussolud.

Je passe à la topographie de Puy-d'Ussolud, que des antiquaires, des érudits à la voix prépondérante représentent comme ayant servi d'assiette à l'*oppidum Uxellodunum*.

On a compris que cette opinion était en parfait accord avec mes convictions personnelles. Si jusqu'à cette heure les efforts de ma dissertation se sont presque exclusivement attachés à repousser ce que je considère comme une usurpation, il me reste à faire prévaloir des droits légitimes, méconnus et sacrifiés, avec une bonne foi d'ailleurs incontestable. J'ai cherché à démontrer de quel poids devait être, dans un débat de cette nature, l'itinéraire obligé de Luclerius et de Drappès marchant vers la Gaule narbonnaise.

L'avenir dira si j'ai réussi, si j'ai pu convaincre les esprits auxquels j'ai voulu m'adresser. En tout cas, par le nom moderne que lui conserve l'idiome local, et qui est demeuré presque identique à la dénomination gauloise ou celtique d'Uxello-dun (1) ; par sa position

(1) Le mot Gaulois *uxello-dun* est composé du nom *uxello* propre au lieu, et de celui de *dun*, désignation circonstancielle qui, en langue celtique, signifiait montagne, éminence, hauteur.

Lorsque l'idiome vulgaire, mélange du celtique, du latin et du parler propre à chaque peuple envahisseur de la Gaule, est venu succéder à la langue primitive, la finale *dun* dut être retranchée pour ne point amener un pléonasmé : le mot *pech* ayant une signification identique, on dit alors Pech-d'Uxello, qui s'est successivement modifié, au gré de l'oreille peut-être, en Pech ou Puy-d'Ussolud et d'Issolu.

formidable sur les frontières des Cadurques et des Lemovices, Puy-d'Ussolud concentre, assume sur lui toutes les probabilités d'une antique importance stratégique, et d'une assimilation parfaite avec le site d'*Uxellodunum*.

Ce fut certainement à l'abri de ses murailles que Lucterius et Drappès cherchèrent un refuge ; c'est sur son plateau inexpugnable qu'ils firent volte-face aux troupes de Caninius ; c'est enfin dans son enceinte, protégée par une ceinture infranchissable de rochers escarpés, que s'accomplit l'horrible tragédie dont l'histoire n'a pas assez flétri le renom de César.

En poursuivant leurs étapes, les chefs gaulois eussent vraisemblablement rencontré devant leurs pas un autre lieu cadurque, qui revendique aussi l'honneur d'avoir été le dernier asile de la liberté gauloise. Me réservant d'examiner et de peser dans une œuvre distincte les prétendus droits de *Capdenac* à son identification avec *Uxellodunum*, je me bornerai à consigner ici que la montagne sur laquelle est assis le bourg actuel de Capdenac, ne fut qu'après la conquête de la Gaule un poste militaire fortifié et occupé par les Romains. Son périmètre, aussi bien que la superficie des plateaux de *Vic* et de *Laroque*, eussent été notoirement insuffisants à l'installation et aux mouvements des assiégeants et des assiégés.

Pour l'édification du lecteur, juge en dernier ressort du différend, je transcris les passages essentiels de la démonstration de MM. le général Creuly et Alfred Jacobs :

« Lorsqu'à distance, environné de cartes, au milieu des nombreuses  
» discussions imprimées et manuscrites qui ont été publiées sur ce  
» sujet, on étudie la question d'*Uxellodunum*, il est une localité qui  
» séduit d'abord : une grande ressemblance de nom, des traditions pa-  
» raissant remonter à une haute antiquité, des chartes où le nom  
» ancien ne paraît avoir subi qu'une légère modification, sont autant  
» de présomptions favorables à Puy-d'Issolu, ou, selon une ortho-  
» graphe plus récente, Puy-d'Ussolud ; d'autre part, il est vrai, la to-  
» pographie ne semble guère venir en aide à ces premiers indices. . .  
» . . . . .  
» Cependant, tant de savants hommes ont adopté Puy-d'Issolu, qu'on  
» éprouve, au milieu de ces incertitudes, un vif désir d'en étudier  
» directement la topographie. . . . .  
» . . . . .  
» Ainsi pensaient les envoyés de la commission topographique, quand

» ils se mirent, à travers les monticules du Lot et de la Corrèze, à la  
» recherche de la ville de César et de Lucterius.

» A vrai dire, leur confiance en Puy-d'Issolu avait été quelque  
» peu augmentée, d'abord par un récent travail dont on ne saurait  
» nier les qualités de verve et d'animation. (*Uxellodunum*, par P.  
» Bial, Besançon, 1859). L'auteur de la dissertation intitulée *Uxello-*  
» *dunum*, qui affirme connaître les lieux, a si bien disposé, sur la  
» carte jointe à sa discussion, les bras de la Sourdoire et de la Tour-  
» mente, les marais de la Hierle, que la hauteur sur laquelle il place  
» la ville celtique semble, de toutes parts, environnée d'eau, et que  
» l'on est disposé à taxer d'inexactitude la carte de l'état-major qui  
» diffère sensiblement de cette figuration. Dans ce système, la prin-  
» cipale objection porte sur l'existence de trois cours d'eau, bien que  
» le texte latin répète constamment *flumen*; le reste semble assez en  
» accord avec la description latine. Par malheur, nous sommes obligé  
» de reconnaître que l'examen des faits ne justifie pas cette interpré-  
» tation de la description des *Commentaires*, et que jamais déception  
» n'a été plus complète que lorsque, abordant par Bretenoux et  
» Vayrac, nous avons visité Puy-d'Issolu. . . . .

» . . . . .  
» Un peu avant Vayrac, petite bourgade qui se trouve elle-même à  
» un kilomètre des premières pentes du pays, on passe un ruisseau  
» chétif, et ce n'est pas sans étonnement qu'on apprend que c'est la  
» Sourdoire. Quoi ! ce filet d'eau, large de quelques mètres, qui mouil-  
» lerait à peine les jarrets du cheval, et situé à une distance assez  
» grande de la hauteur, fait partie du *flumen* qui l'enveloppait partout,  
» excepté en un point?... Sans doute, le cours d'eau d'Hirtius devait  
» être guéable, facile à passer, cela ressort des indications des mou-  
» vements militaires; mais encore fallait-il qu'il méritât d'être  
» mentionné; et à coup sûr l'officier qui assiégerait Issolu ne se  
» préoccuperait guère de celui-ci. De plus, l'auteur latin dit formel-  
» lement que ce *flumen* entourant la ville ne pouvait être dérivé, et  
» ce détail ne saurait s'appliquer ni au ruisseau de la Sourdoire, ni  
» à la Tourmente, bien que celle-ci roule un peu plus d'eau.

» Mais voici la hauteur elle-même : on y monte par des pentes  
» assez abruptes; quelques éboulements ont mis à nu et coupé à pic  
» un sol rougeâtre, dans lequel croissent des chênes chétifs; le mon-  
» ticule se déroule au loin, dans le nord et dans le sud, avec des ac-  
» cidents de terrain qui en dérobent l'ensemble, et du haut du ver-



» sant occidental on voit couler la Tourmente, qui, du moins, ré-  
» pondrait mieux que la Sourdoire au *flumen* de notre auteur latin.

» . . . . .  
» Puy-d'Issolu, avons-nous dit, ne présente, dans l'état actuel  
» de sa topographie, aucun rapport avec la description latine; plu-  
» sieurs des partisans du rapprochement de ce lieu avec *Uxellodu-*  
» *num* ont si bien senti la faiblesse de ce point essentiel de leur dis-  
» cussion, que, sans se contenter de la Tourmente, de la Sourdoire  
» et des marais de la Hierle, ils ont prétendu qu'autrefois la Dordo-  
» gne baignait le monticule, et que c'est un fort retrait de la rivière  
» qui a bouleversé l'aspect général de ce lieu.

» La Dordogne, à Carennac et à Mézels, aux points les plus rappro-  
» chés du Puy-d'Issolu (Mézels est à douze cents mètres des pre-  
» mières pentes de la montagne), a deux cents mètres de large; elle  
» coule dans un lit bien encaissé, et rien n'atteste qu'elle ait passé  
» au pied de la montagne d'Issolu. Mais, admit-on cette hypothèse,  
» la ressemblance de Puy-d'Issolu avec l'*Uxellodunum* d'Hirtius  
» n'en serait pas plus grande; car les deux rivières, rapprochées à  
» leur confluent, s'écartent à mesure qu'elles remontent, l'une vers  
» l'est, l'autre vers l'ouest; ce qui, du côté du nord, laisse un très  
» large espace ouvert devant Puy-d'Issolu. Quant à l'existence d'un  
» isthme à la ferme des Ronjoux, dans un endroit où le Puy se res-  
» serre, c'est une assertion incompréhensible. L'auteur latin dit : La  
» place était enveloppée de tous côtés par une rivière, excepté en un  
» point large de trois cents pieds. Or, puisqu'ici il n'y a pas de  
» rivière, comment peut-il y avoir un isthme?

» Ce n'est pas tout : nous avons vu que Drappès avait avec lui  
» deux mille hommes; on peut admettre que Lucterius en avait au-  
» tant. Caninius, avant l'arrivée de Fabius, menait deux légions, soit  
» approximativement huit ou dix mille hommes. Ces chiffres font  
» pauvre figure, appliqués à ce terrain, dont les mouvements s'éten-  
» dent à une grande distance dans le nord et dans le sud.

» Ainsi, il est bien positif que Puy-d'Issolu ne représente aucun  
» des traits de la topographie d'*Uxellodunum*. »

J'arrête ici les citations à extraire de l'*Examen historique*, car tout le surplus de l'argumentation de ses auteurs s'agitte pour ainsi dire dans le vide, s'attache à des faits, à des idées que je n'ai ni désir ni besoin d'invoquer à l'appui de ma thèse.

J'ai reproduit les raisons, les motifs plus ou moins fondés qui ont

basé le jugement d'exclusion contre Puy-d'Ussolud, et l'on me rendra ce témoignage que je n'en ai omis aucun ayant une valeur sérieuse.

Je me fais un devoir aussi de porter témoignage, à mon tour, des soins, de la sagacité, de la consciencieuse bonne foi qui ont présidé aux investigations de MM. le général Creuly et Alfred Jacobs, cherchant la vérité sur un terrain inconnu la veille, et au milieu d'accidents infinis qui, de prime-abord, ne peuvent que frapper, éblouir les yeux, sans pénétrer profondément l'esprit.

Comment se reconnaître, en effet, au milieu de ce véritable chaos de discussions, de mémoires imprimés ou manuscrits, de cartes, de traditions, de préjugés locaux qui, ainsi que le disent ces honorables écrivains, n'ont fait que rendre le problème plus insoluble ?

Cet hommage rendu à la réalité des choses, arraché par la vivacité des impressions ressenties en lisant leur œuvre, je ne veux pas taire qu'à mon avis les délégués de la Commission ont accordé une attention trop exclusive à des systèmes qui, loin d'élucider la question, n'ont dû que la rendre plus ténébreuse.

Quant à moi, en dehors du Mémoire de M. Champollion, en dehors de l'*Examen historique*, je ne connais, je n'ai lu aucun des opuscules qui ont été écrits pour ou contre les titres de Puy-d'Ussolud. Recueilli dans mes souvenirs et dans mes impressions, je ne subis d'autre influence que celle des lieux, longuement et patiemment étudiés. C'est assez dire que je ne m'enchaînerai pas aux rives de la Tourmente et de la Sourdoire, qui n'ont joué aucun rôle actif dans les affaires d'*Uxellodunum*.

Ceci posé, je m'empare de Puy-d'Ussolud, et avant d'en circonscire les aspects particuliers, je vais dessiner à grands traits le pays environnant.

Lorsque du point culminant de cette montagne on interroge l'horizon, et qu'après avoir poursuivi les hauteurs qui le bornent à toutes les orientations, l'œil s'abaisse ensuite vers les plaines, vers les vallées courant à sa base, l'esprit plonge involontairement au fond des abîmes du passé. Dans les âges inconnus, par delà même l'apparition de l'homme, il voit cette contrée inondée, noyée sous la vague des anciennes mers, dont les limites n'étaient qu'à quelques milliers de pas.

C'est au-dessus de Bretenoux, en effet, que les plateaux infléchis abaissés graduellement à partir du plomb du Cantal, semblent avoir dit aux océans : Vous n'irez pas plus loin !

C'était ma pensée longtemps avant que j'eusse la bonne fortune de la trouver vivante, raisonnée dans le livre d'un illustre géologue, M. Élie de Beaumont.

C'était ma pensée, car à Puy-d'Ussolud même, par-dessous la formation oolithique qui les couronne, les calcaires du lias ne présentent qu'un conglomérat de coquillages marins, parmi lesquels figurent, entre autres, les ammonites.

C'était ma pensée, parce que, au-dessous encore des calcaires et des grès du lias, les argiles de même nom constituent les bas-fonds des plaines et les épaisses assises des reliefs. C'était ma pensée enfin, parce que les lignites perdus dans ces argiles font supposer que plus bas existent des couches charbonneuses, et qu'un bassin houiller à étages nombreux, formé par les épaves de la Dordogne et de la Cère, par les grands végétaux primitifs, est enfoui dans cet ancien golfe où il dort d'un sommeil que le génie de l'industrie viendra sans nul doute troubler un jour. La ligne ferrée qui, dans quelques mois effleurera Puy-d'Ussolud, saura secouer la torpeur de ce plantureux pays où la main de Dieu a semé tous ses dons sous le pied de l'homme.

Des terrains primitifs, voisins de Bretenoux et Beaulieu, aux grès rouges de Meyssac et aux grès bigarrés de Turenne, la houille, plus précieuse que l'or, montera des entrailles de la terre pour changer en laves de feu les inépuisables minerais des plateaux qui circonscrivent au loin le bourg de Vayrac.

Je reprends ma proposition.

Du sein des paysages que je viens d'esquisser surgissent, isolés de toutes parts, le Pech-du-Mont et Puy-d'Ussolud, l'un à l'autre contigus, mais séparés et différenciés par une étroite langue de terre, une sorte d'isthme déprimé dont les flancs opposés sont creusés par deux ravins profonds et rapides, descendant de ce faite à la plaine.

La largeur de cet isthme, de l'est au nord, est d'environ cent quatre-vingts mètres, et son niveau de quinze mètres à peu près en contre-bas du sommet du Puy-d'Ussolud.

Ce sol, en raison de sa nature silico-argileuse, a dû être modifié notablement, et l'on s'explique qu'il puisse ne plus représenter aujourd'hui d'une manière exacte les trois cents pieds du texte latin. Le développement de cet isthme et de celui de Luzech sont à peu près les mêmes au temps présent. Les Commentaires de César ne disent rien de la surélévation plus ou moins prononcée de ce défilé,

mais elle résulte implicitement de la position assignée à la fontaine. Elle jaillissait, dit Hirtius, sous le mur de la ville : *Sub ipsius oppidi murum*; et selon le récit d'Orose, elle venait sourdre à mi-pente de la montagne : *Medio deinde descensu largissimo fonte securum*. Dans tous les cas, elle était toujours aux approches et à un niveau peu inférieur à celui de l'intervalle de trois cents pieds non entouré par le fleuve : *Ab eâ parte quæ, fere pedum CCC intervallo, fluminis circuitu vacabat*.

Les mots *ab eâ parte*, rigoureusement interprétés, peignent exactement les situations respectives des choses à Puy-d'Ussolud. Il n'en est pas de même à Luzech, où la démarcation est si tranchée entre l'isthme et le terre-plein culminant de la source, que les expressions *ab eâ parte* n'y peuvent s'adapter que d'une manière inexacte, irrationnelle.

« Il n'y a pas de rivière à Puy-d'Issolu, disent MM. le général » Creuly et Alfred Jacobs; comment peut-il y avoir un isthme? » L'observation est juste au temps actuel, mais il est ici question des lieux tels qu'ils étaient il y a dix-neuf siècles, alors que la Dordogne, ainsi que je le démontrerai, baignait les basses assises de presque tout le contour de cette montagne.

En déterminant la largeur de l'*intervalle* échappant au contour du fleuve, Hirtius, qui ne caractérise pas autrement l'accident local, a-t-il entendu parler de sa base ou de son sommet *praticable*?

C'est à ses bases et à leurs points extrêmes de contact avec les eaux du Lot qu'il est fait allusion, répondent mes contradicteurs; mais je réplique, à mon tour, que les trois cents pieds du texte ne se retrouvent pas plus à Luzech qu'à Puy-d'Ussolud. Qui de nous a donc raison sur ce chef? Ce détail précis, faisant défaut à l'un et à l'autre des lieux proposés, il faut dès lors peser la valeur des circonstances particulières propres à chacun d'eux. Au surplus, la discussion sur ce point a sa base dans un *seul mot* plus ou moins authentique, et qui rappelle peut-être la fameuse dent d'or dont s'épurent tant, autrefois, les savants de l'Allemagne. On n'ignore pas que les diverses éditions des Commentaires de César présentent de nombreuses variantes; et, n'y a-t-il pas de la puérité à bâtir des tours de Babel d'arguments sur le mot *pedum*, qu'une erreur, qu'une inadvertance de vieux copiste a peut-être substitué jadis au mot *passuum* existant aux anciens manuscrits? S'il en était ainsi, si l'intervalle désigné au texte primitif comprenait trois cents *pas* au lieu de trois cents *pieds*,

il y aurait une coïncidence si exacte avec l'intervalle séparatif des bases opposées de l'isthme du Puy-d'Ussolud, au droit des deux ravins, que l'hypothèse soulevée en recevrait un à-propos, une valeur singulière.

Est-ce d'un seul mot mal reproduit peut-être, je le répète, que peut dépendre la solution d'une question aussi complexe, alors surtout que tant d'éléments circonstanciés, inapplicables à Luzech et à son territoire, se groupent en faisceau pour établir la parfaite similitude existant entre le site de Puy-d'Ussolud et celui de la cité cadurque?

*L'Examen historique* dit de la Dordogne : « Elle coule dans un » lit bien encaissé, et rien n'atteste qu'elle ait passé au pied de la » montagne d'Issolu. » Quelque attention que les explorateurs aient apportée dans leurs recherches, bien des détails, bien des éléments de preuve ont dû leur échapper.

Je les ferais vraisemblablement sourire d'incrédulité en leur disant que, même après le retrait des mers, mais à des époques infiniment antérieures, d'ailleurs, au siège d'Uxellodunum, les eaux de la Dordogne, comme celles du Lot, submergeaient, emplissaient d'un bord à l'autre, à une élévation dépassant de quinze à vingt mètres leur niveau actuel, les vallées où elles cheminent si paisiblement aujourd'hui.

Comme la preuve de mon dire est du ressort des yeux, il me serait aisé, en tout état de la cause, de montrer les stigmates, les signes certains, irrécusables, laissés par les lignes de flottaison des anciens courants sur les escarpements latéraux de ces vallées.

Et qu'on ne pense pas que ces témoignages ne puissent être recueillis que çà et là, sur des points restreints : des zones d'érosion, prolongées et superposées suivant les limites variables des anciens niveaux, se voient de loin au front de ces escarpements, et en particulier sur ceux de Puy-d'Ussolud.

Je ne consacrerai que quelques mots à récuser le prétendu encaissement de la Dordogne, qui à la moindre crue, au contraire, inonde ses berges et se rapproche souvent des abords de Vayrac, placé cependant à près de quinze cents mètres de son lit habituel.

Cette rivière, dont la rapidité d'écoulement est double de celle du Lot, est un véritable torrent dont les riverains connaissent trop les caprices désastreux. S'il paraissait étrange que, dans une période vingt fois séculaire, elle eût ainsi déserté la base de Puy-d'Ussolud, il me serait ou ne peut plus facile de montrer vingt endroits peut-être où de semblables *fugues* se sont produites. Il y a moins de trois cents ans,

elle coulait près de Souillac lorsqu'elle s'ouvrit un nouveau lit sur la limite opposée de la vallée. Pendant plus de deux siècles elle fut fidèle à cette élection de domicile ; mais dans un de ses débordements, qui remonte à peine à soixante années, elle envahit la plaine vers un point intermédiaire de ses deux anciens courants, aujourd'hui à peu près comblés par les atterrissements alluvionnels. Depuis cette époque, elle a pu être contenue dans ses berges, grâce aux enrochements dont on les a protégées, et grâce surtout à l'éperon en maçonnerie construit au dessous du pont de Souillac. Sans ces mesures de précaution, elle eût repris, depuis maintes années, possession de son plus ancien lit. La vue des lieux et toutes les populations riveraines confirmeraient mes allégations.

Après tout, j'ai, à l'appui de ma thèse, beaucoup mieux que des inductions, toujours problématiques ; j'ai le texte latin, j'ai l'antique lit, encore reconnaissable, de la Dordogne.

Hirtius dit : *Flumen infimam vallem dividebat, quæ totum penè montem cingebat... Sic enim imis radicibus montis ferebatur...* Le mot *dividebat* ne peut être rendu que par les expressions : *divisait... traversait... coupait... partageait*, qui toutes ont la même signification dans le cas présent, et ont été employées par les divers traducteurs des *Commentaires*. Pourquoi donc le verbe *dividere* en cette conjoncture, au lieu des verbes *fluere... influere...*, qui figurent partout ailleurs dans le texte latin ? C'est évidemment parce que le narrateur avait à exprimer un ordre d'idées et de faits qui n'eût pas été suffisamment caractérisé par les mots *fluebat* ou *influebat*.

Il avait à constater que d'un point donné de son cours sur un des côtés de la vallée, le fleuve passait vers le côté opposé, ce qui ne pouvait se faire sans que cette même vallée fût *coupée, partagée, divisée, traversée* par le courant. Le texte ainsi logiquement interprété, on se rend compte comment, après avoir traversé la plaine en écharpe, dans le sens de sa largeur, le fleuve était porté (*ferebatur*), allait *s'enfoncer* au pied de la montagne (pour me servir du terme énergique des auteurs de l'*Examen historique*).

C'est ainsi enfin que les mots *dividebat* et *ferebatur* font image et peignent l'état des choses avec une concise, avec une fidèle précision.

Si la fantaisie venait de prétendre (car il faut tout prévoir) que le fleuve divisait, partageait la vallée dans le sens longitudinal, en suivant sa pente obligée, alors l'expression ne serait ni heureuse ni vraie, elle enlèverait toute signification au mot *ferebatur*. Comment

concevoir, en effet, qu'un cours d'eau divise, partage une vallée dans le sens de son développement longitudinal, et aille en même temps s'enfoncer aux racines d'une montagne qui limite forcément une des extrémités latérales de cette vallée ?

Ces circonstances locales, si bien définies par le texte latin, sont absolument inapplicables au bassin sinueux du Lot, car si la rivière en suit exactement tous les contours, tous les méandres, elle ne divise ni ne partage nulle part la vallée, puisqu'elle coule constamment à la base des pentes ou des escarpements qui la limitent tantôt à droite et tantôt à gauche. Aux approches de Luzech nommément, elle se maintient sur la droite du bassin, rase le pied des montagnes qui ferment cette rive, et les circonstances caractérisées par les mots *dividebat* et *ferebatur* ne s'y produisent en aucune manière. Par une conjoncture bizarre, au contraire, le seul point qui, dans un trajet de plusieurs lieues, échappe à la vérité de mes constatations, c'est-à-dire celui où le Lot, baignant d'un côté le pied des coteaux, ne laisse plus de l'autre toute la largeur de la vallée, se trouve précisément sous le monticule de la Pistoule, où la rivière est encaissée entre les bas-fonds de *Lemosy* et la plaine de *Trescol*.

C'est surtout là pourtant que le récit d'Hirtius exigerait qu'elle s'enfonçât, qu'elle fût portée aux racines du monticule.

Il me reste à démontrer que la Dordogne a entouré jadis presque entièrement Puy-d'Ussolud.

J'espère arriver à convaincre l'incrédulité la plus rebelle.

Après avoir grossi ses eaux du tribut de la Cère, le fleuve va briser perpendiculairement contre le massif de Pauliac, et, après un contour assez brusque, coule vers Tauriac et Carennac, en modelant son cours sur les inflexions des contreforts qui servent de barrière à sa rive gauche.

A la hauteur de cette dernière localité, et pendant une longue période qui avait précédé et qui suivit le siège d'Uxellodunum, le courant, obéissant à des lois dont j'ai déjà fait ressortir l'énergie, était poussé vers le côté opposé de la vallée. Son lit s'ouvrait obliquement par le travers de la plaine et était porté (*ferebatur*) vers Puy-d'Ussolud.

Longeant cette montagne jusqu'au vallon de Saint-Denis, et rencontrant là les escarpements qui dominent aujourd'hui ce village, le fleuve *divisait*, *traversait* de nouveau la plaine pour continuer son cours en aval.

L'étroit vallon de Saint-Denis, dont je viens de parler, comme la plaine adjacente de Saint-Michel, avaient alors un niveau inférieur à celui de la Dordogne qui, refoulant la Tourmente, inondait cette contrée jusqu'au delà des marais de la Hierle.

Malgré leur superficie d'environ trente hectares, ces marais ne sont plus qu'une image affaiblie de la vaste nappe d'eau noyant jadis cette plaine changée aujourd'hui en grasses prairies.

L'ancien lit abandonné par le fleuve à une époque dont aucun titre n'a conservé le souvenir, a été progressivement comblé par les alluvions de la Dordogne, par celles de la Sourdoire et du ruisseau de *Mounont* confondues, et par les atterrissements de la Tourmente. Les zones de ces diverses alluvions se reconnaissent encore à leur nature assez tranchée : ce sont d'abord les sables siliceux charriés par la Dordogne, les débris pulvérulents arrachés par le *Mounont* et la Sourdoire aux grès rouges et aux grès bigarrés du Limousin ; ce sont enfin les parcelles à base argileuse que les débordements de la tourmente enlevèrent aux *terres fortes* qui lui sont riveraines. Si, nonobstant cet exhaussement du sol alluvionnel recouvrant les galets roulés qui sèment l'ancien lit du fleuve, on prend pour point de repère les érosions, la ligne de flottaison laissée par le courant sur les rochers restés immuables du plateau de Bétaille, l'œil retrouve des jalons non équivoques pour suivre cet ancien lit délaissé. Si ensuite, tout en tenant compte de la pente voulue et nécessaire au cours du fleuve, on compare le niveau des lignes de flottaison dont je viens de parler avec le niveau des vases ou tourbes formant les bas-fonds des vallons de Saint-Denis et de Saint-Michel, on en apprécie les différences, et l'on se rend compte de la profondeur de la nappe d'eau recouvrant, inondant autrefois ces terrains.

En dehors de ces vestiges irrécusables, un raisonnement des plus simples démontrera la justesse et la vérité de mes observations. Les bas-fonds du point où la rivière, formant un coude en amont, allait traverser la vallée, comme les bas-fonds rocheux de son lit en aval, entre les deux coteaux opposés, situés auprès et en face du bourg de Floirac, sont demeurés stationnaires dans leurs niveaux.

Par conséquent, il y a deux mille ans, la pente à racheter était absolument la même qu'aujourd'hui, et pourtant la Dordogne, en raison de l'espèce de courbe brisée qu'elle suivait, avait alors un parcours allongé de plus de deux kilomètres. Il fallait donc que dans ce lit ses eaux se maintinssent à un niveau plus élevé et dépassant de quatre à



cinq mètres au moins le niveau actuel de la Tourmente. C'est en conséquence encore de cet état des choses que les terrains riverains de ce ruisseau étaient submergés sur un périmètre étendu. On comprend qu'ainsi environnée par le fleuve, défendue par les pentes et les escarpements de la montagne et par ses solides murailles, Uxellodunum fût imprenable à force ouverte.

On juge devant quels obstacles Lucterius dut renoncer à pouvoir rentrer dans l'*oppidum*, de toutes parts surveillé ; mais on juge aussi que fermé à la gorge du côté des camps romains, ses communications avec le dehors étaient absolument coupées. On voit également les machines, les archers et les frondeurs de César occupant le revers du vallon de Saint-Denis, un peu en amont du pont jeté sur la Tourmente, vis-à-vis et à cinquante mètres environ des pentes les moins roides (*contra facillimos descensus*), et défendant de là l'accès de la rive opposée de ce bras, de cette anse de la rivière. On conçoit enfin que, voyant les *oppidani* ainsi enserrés dans un cercle liquide, profond, infranchissable et surtout non dérivable ; que, maîtres du Pech-du-Mont et des points limités permettant l'entrée et la sortie de la ville par terre ferme, les Romains n'avaient pas à s'enquérir des positions plus ou moins propices offertes par les hauteurs environnantes.

J'ai dit que l'isthme de Puy-d'Ussolud était la ligne de démarcation entre cette montagne et le Pech-du-Mont, dont le vaste plateau, aux contours irréguliers et de cinquante-sept hectares superficiels, va se relevant dans la direction du nord-est. Je répète que ce même plateau commande de toutes parts des pentes plus ou moins déclives, et l'isthme lui-même, qui lui confronte par ses cent quatre-vingts mètres environ de développement actuel.

Sur cette esplanade légèrement accidentée, surveillant les pays d'alentour, et dont les sommets culminants dominant Puy-d'Ussolud, furent assis les trois camps de Caninius. C'est de là que l'armée romaine assistait, comme je l'ai dit, à portée de la voix, à la lutte acharnée ouverte autour de ses ouvrages incendiés.

A l'aspect de ce périmètre étendu on apprécie l'heureuse inspiration du chef romain, divisant ses troupes en trois corps et les établissant sur trois points extrêmes du plateau, de manière à ce que les fronts des lignes intérieures des campements s'épaulassent, se protégéassent mutuellement, alors que les fronts externes défendaient l'accès des pentes auxquelles ils confinaient.

Enfermer ses dix ou onze mille hommes dans un seul camp de

quinze à seize hectares, c'était laisser plus de quarante hectares de champ et de jeu aux troupes ennemies ; c'était s'exposer à se voir assiéger lui-même par des forces supérieures si les chefs gaulois avaient pu les réunir.

Par les dispositions prises, Caninius pouvait défier un effectif d'assaillants triple et quadruple du sien. Quelle armée aurait eu, en effet, la témérité de s'engager au milieu de trois lignes de retranchements se reliant, se soutenant entre elles, dans un défilé, dans un impasse qui eût permis aux projectiles romains de croiser leur portée ? Les campements ainsi agencés sur le Pech-du-Mont, on voit comment leurs ouvrages de protection servaient d'amorcé, se continuaient en lignes de contrevallation autour de la ville. On a la signification claire et nette, l'à-propos de la phrase : *A quibus paulatim vallum in oppidi circuitum ducere instituit*. Puis, lorsque Fabius et César viennent renforcer Caninius, ils n'ont à se préoccuper en rien de l'installation de leurs troupes ; car, l'espace ne faisant pas défaut, on n'avait d'autre besogne, d'autre manœuvre à exécuter que d'élargir successivement les enceintes des camps en reculant les ouvrages qui les couvraient jusqu'à ne laisser entre eux, si besoin était, qu'une sorte de chemin de ronde.

On se rappelle les alarmes des assiégés à la vue des premiers travaux d'investissement, leur résolution de compléter les approvisionnements et la sortie d'un nombreux contingent de la garnison. On sait qu'au milieu des évolutions de ce siège il ne fut jamais fait usage de barques ou de galères. Les gués dont on a parlé n'y figurent pas non plus, car, à Puy-d'Ussolud, le chemin suivi par les fourrageurs sous les camps romains par le revers *nord-ouest*, et peut-être aussi par le versant abrupte *nord-est* de cette montagne et du Pech-du-Mont, restait ouvert aux tentatives du retour, après l'interruption de la ligne d'investissement.

J'ai dit que les attaques nocturnes des postes et des redoutes n'avaient pas eu d'autre but que d'empêcher les Romains d'enclorre complètement la place.

Pour en ravitailler la garnison, Lucterius était dans l'obligation de suivre pour ainsi dire l'empreinte de ses premiers pas à travers les sentes boisés, dominées par les camps de Caninius. Par malheur, le pied des bêtes de somme, chargées de vivres, fut plus retentissant, moins furtif que n'avait été celui des troupes légères à leur sortie de l'*oppidum*, et la première chance si heureuse ne se renouvela pas.

Ce fut vraisemblablement en suivant le large défilé découvert, où passe actuellement la route de Turenne à Vayrac, que le bruit de la marche du convoi parvint aux oreilles des sentinelles dont les postes d'observation commandaient ce terrain et le dominaient de haut. Les campements étaient là, le général put être averti instantanément, et prendre avec rapidité ses dispositions. Le convoi était déjà engagé dans les sentiers boisés existant encore en partie sur les pentes nord du Pech-du-Mont; attaqués à l'improviste par les Romains descendant de la hauteur, les convoyeurs se replièrent sur l'escorte protégeant les derrières. Les lieux laissent concevoir que le gros de l'action dut se dérouler dans le défilé déjà nommé, ou dans la plaine qui le continue. — Le texte latin paraît présenter ici une équivoque qui a exercé la sagacité des savants et des commentateurs.

Il énonce que, « munis d'une provision de blé considérable. Drappès et Lucterius s'arrêtent à dix milles de la place pour y faire entrer peu à peu leurs approvisionnements. »

Ensuite on lit : « Caninius apprend des captifs qu'une partie des troupes, avec Drappès, est établie dans un camp qui n'est pas distant de plus de douze milles. » On s'est demandé comment ce camp, placé d'abord à dix milles d'Uxellodunum, s'en trouvait un peu plus tard à la distance de douze milles, puisque Drappès, ayant ignoré l'engagement et son issue, n'avait eu aucun motif de modifier ses positions, et que, l'eût-il fait d'ailleurs depuis le départ de Lucterius, ce mouvement aurait été ignoré des captifs.

La seule explication possible est celle-ci : les chefs gaulois ne manquèrent pas de prendre les précautions ordinaires pour dérober leurs marches et donner le change à l'ennemi. Ce sont là des ruses, des tactiques toujours faciles à pénétrer, à éventer, mais toujours usitées, bien qu'à la guerre, comme en toutes les choses humaines, il soit bon de faire une large part au hasard, au *fatum* des anciens.

Quoi qu'il en soit, après avoir parcouru les contrées cadurques productives en blé, Drappès et Lucterius durent imaginer de faire halte sur un point opposé à la direction des sentiers qui devaient être suivis pour rentrer dans l'*oppidum*.

Tout induit à penser qu'ils firent choix de la plaine entourée de montagnes, arrosée par la Dordogne, au sud-ouest, et à quinze ou seize kilomètres de Puy-d'Ussolud, et que leur camp fut établi sur l'emplacement actuel du bourg de Saint-Sozy.

Lucterius dut diriger ses convois par les plateaux plutôt que par

la vallée, qui aurait nécessité deux fois au moins le passage de la rivière. C'est en faisant un détour *prononcé* qu'il atteignit la plaine déjà citée, au nord et à deux ou trois kilomètres du Puy-d'Ussolud.

Après l'action, les prisonniers interrogés par Caninius, lui donnèrent donc des renseignements on ne peut plus exacts, en lui disant que le camp gaulois n'était pas situé à plus de douze milles.

L'abondante fontaine pérenne est réduite aujourd'hui à quelques filets d'eau venant sourdre aux approches de l'isthme ; mais sa disparition, due aux travaux de César, s'est continuée, s'est perpétuée sous l'influence des mouvements de terrain qui sont permanents dans ces masses argileuses (1).

Les notes accompagnant le mémoire de MM. le général Creuly et Alfred Jacobs disent assez les modifications profondes, radicales, opérées par la main du temps sur les reliefs de tous les pays ; ils me permettront sans doute d'invoquer leurs propres observations à l'appui de ma thèse.

Au surplus, à la vue des lieux on juge que les cinquante-sept hectares superficiels du Pech-du-Mont, et les soixante-deux du plateau de Puy-d'Ussolud constituaient en grande partie le réservoir alimentaire de la fontaine dont s'agit ; et, à la nature compacte et imperméable du sous-sol, on devine le volume de son débit. Dans des conditions à peu près analogues, la contrée environnante appartenant à la même formation, produit un grand nombre de sources dont quelques-unes sont de véritables phénomènes d'hydrogéologie.

Rappelant la porte de Rome, dont l'appellation a bien eu sans doute une raison d'être, des écrivains ne voyant là ni ailleurs de débris de murailles, de fortifications, se sont crus autorisés par ce seul fait à mettre en suspicion les titres de Puy-d'Ussolud, comme si après

(1) Les mouvements de terrain sont si accusés, si continus à Puy-d'Ussolud, qu'en moins de vingt-cinq années la poussée des argiles a soulevé de plus d'un mètre la chaussée de la route départementale d'Aurillac à Bordeaux, dans la partie de son tracé avoisinant Puy-d'Ussolud et le Vallon de Saint-Denis.

Je ne veux pas laisser fuir davantage l'occasion de témoigner à MM. Despages, notaire à Vayrac, et Gimel, géomètre à Bétaille, toute ma gratitude des renseignements qu'ils ont bien voulu me fournir pour les besoins de mon travail.

le sac et la ruine d'une ville celtique, il pouvait en rester quelques vestiges, même dans le siècle suivant. Je ne dois pas négliger le lieu dit les *Timplès*, qui occupe le point culminant de Puy-d'Ussolud, à soixante-dix ou soixante-quinze mètres au-dessus du niveau de la plaine. C'est la traduction de *templum* dans l'idiome vulgaire ; mais ce n'est pas à dire, néanmoins, qu'un temple gaulois y ait jamais existé. Les peuples celtiques n'adoraient pas leurs divinités dans un sanctuaire, dans des édifices plus ou moins somptueux.

C'était sous le ciel, aux sommets des vastes et sombres forêts appelant le silence et le recueillement, que le grand Teutatès, selon leur croyance, aimait à voir s'accomplir les cérémonies du culte druidique. C'était là vraisemblablement le bois sacré d'Uxellodunum, là que les druides se livraient à leurs pratiques religieuses autour de quelque menhir ou dolmen. Pour les Romains, c'était le temple, d'où le nom caractéristique de *templum* ; car, plus par politique que par sentiment, ils ouvraient le Panthéon de Rome aux divinités des nations vaincues.

On voit que du latin le mot a passé à travers près de vingt siècles sans altération sensible. Des *timplès*, le plateau aux contours de toutes parts escarpés, va infléchissant ses ondulations et ses accidents dans la direction du sud et du sud-ouest. Au-dessous de cette ceinture de roches d'une altitude presque perpendiculaire, variant entre douze et vingt mètres, descendent vers la plaine des pentes accentuées dont le pied était autrefois baigné par la Dordogne, ainsi que je crois l'avoir démontré.

N'est-ce pas là une fidèle image, la représentation exacte du site d'*Uxellodunum* ? Ce n'est qu'en présence du Puy-d'Ussolud qu'on s'explique l'espèce d'inaction de Caninius et de Fabius, occupant, pendant dix-huit ou vingt jours, leurs dix-sept ou dix-huit mille hommes à tirer une contrevallation, qui demandait tout au plus trois ou quatre journées de tranchée.

Quand César et les renforts par lui amenés sont devant la place, il se garde bien d'ouvrir un siège en règle, il sent qu'en raison de ses défenses naturelles et artificielles, elle peut défier toutes ses forces ; il en remarque un point faible, la possibilité de la priver d'eau, et, dès ce moment, la constance de son génie comme le courage de ses soldats sont exclusivement employés à atteindre ce résultat.

On aura beau dénier ou équivoquer sur la valeur des monuments paléographiques rapportés par *Justel* et par *Baluze* ; on aura beau

dire, sans le prouver, que le nom d'*Uxellodunum* était commun à diverses localités ; on aura beau révoquer en doute l'authenticité de la charte du roi Raoul, de l'an 935, portant donation, en faveur de l'abbaye de *Tulle*, du fort d'*Uxellodunum*, dans le voisinage de *Vayrac*, à la condition qu'il serait détruit, ainsi que de *Puy-d'Ussolud* lui-même, où avait existé autrefois une ville célèbre par un siège qu'en firent les Romains : *In podio vocato Uxelloduno, ubi olim civitas Romanorum obsidione nota*, il restera toujours que l'*Uxellodunum* du dixième siècle, offrant une frappante analogie avec le nom de la cité gauloise, s'appliquait taxativement à *Puy-d'Ussolud*, situé au pays cadurque, dans la vicairie de *Cazillac* : *In orbe caturcino, in vicaria casiliaco* (1).

Il est vrai que les savants, habitués à des tours de force en fait d'étymologie, ont retrouvé *Uxellodunum* dans les transformations successives subies par le nom de *Luzech*. A cette autorité, il manquera toujours une circonstance essentielle, c'est que *Luzech*, dans aucun cas, n'a remplacé la ville gauloise. Le monticule que l'on veut lui assigner pour emplacement se nomme la *Pistoule*, et je doute que les étymologistes parviennent à en faire un dérivé du mot *Uxellodunum*.

Je voudrais rappeler aussi les armes gauloises et romaines trouvées à diverses époques à *Puy-d'Ussolud*, et qui composaient une sorte de musée au château de *Castelnau*. Je voudrais invoquer encore les noms, la compétence des champions de *Puy-d'Ussolud*, MM. Junius, Labbe, de *Lasserre*, lieutenant général au sénéchal de *Martel*, de *Noailles*, le géographe d'*Anville*, *Cornau*, l'abbé de *Vayrac*, *Amédée Thierry*, *Mary-Lafon* et *Bial*.

L'opinion, autrement autorisée que la mienne, de tous ces érudits, n'a été d'aucun poids dans la balance ; comment pourrai-je me flatter d'être plus heureux ?

(1) La vicairie de *Cazillac* et la vicairie de *Turenne* avaient une origine contemporaine. Constituée plus tard en baronnie-viguerie, comme *Turenne* en vicomté héréditaire, la seigneurie de *Cazillac*, bien qu'enclavée dans la vicomté, resta toujours dans la mouvance directe de la couronne de France, et fut possédée pendant plus de six cents ans par la maison de *Cessac*. François de *Cessac*, dernier représentant mâle de la branche aînée de la famille, étant décédé en juillet 1679, sa petite fille, la comtesse de *Bouqueval*, vendit la baronnie de *Cazillac* à *Godefroi Maurice* de la *Tour d'Auvergne*, duc de *Bouillon*, par contrat du 3 mars 1689, et elle fut comprise dans la cession de la vicomté de *Turenne*, consentie le 8 mai 1738 par *Charles Godefroi* de la *Tour d'Auvergne*, aussi duc de *Bouillon*, en faveur du roi de France *Louis XV*.

Et pourtant, j'ai la conviction inébranlable qu'une erreur va être sanctionnée par un monument scientifique. Cette erreur, reconnue un jour, j'en ai la ferme croyance, sera une tache et un discrédit pour la carte des Gaules, et pour cet autre monument qu'une main auguste veut élever, dit-on, au courage de nos ancêtres.

Que l'administration, qui a pris l'initiative de ce grand travail, daigne écouter mon appel, et elle pourra s'édifier directement, sans intermédiaire, sur la cause, sur la question en litige.

Si l'on reculait devant de nouvelles explorations, pour lesquelles j'offre de grand cœur mon concours et mon office, que l'on fasse dresser du moins un plan en relief des lieux.

Deux tables d'un mètre carré, un peu d'argile, de plâtre ou de carton-pâte, le travail de quinze jours d'un ouvrier habile, guidé par un ingénieur, suffiraient pour établir ces plans dans des proportions convenablement exactes.

Puy-d'Ussolud et ses alentours, la presqu'île de Luzech et ses approches, seraient ainsi saisis d'un coup-d'œil dans leur ensemble et dans leurs détails, la vérité se dégagerait de ces tableaux bien autrement claire et palpable que du sein des volumes d'arguments accumulés pour et contre.

Je suis parvenu au terme de ma course, à la conclusion de ma thèse, et j'arrête une controverse qu'il n'a pas été dans ma pensée de faire irritante.

Si certaines vivacités de langage et d'allure avaient pu froisser cependant d'ombrageuses susceptibilités, des personnalités honorables, je proteste contre toute intention agressive.

J'étais en face d'intelligences ayant pris leur rang, fait leurs preuves; j'étais en présence de voix plus puissantes, plus autorisées que la mienne; j'avais à provoquer, sur nouvel examen, le retrait d'une décision officielle.... C'était un monde à soulever.

Je l'ai osé tenter; mais si, dans la mesure de mes facultés, ma polémique a été parfois vive, animée, ma parole ne s'est jamais oubliée du moins, elle n'a pas cessé d'être loyale et courtoise.

Cet appel, je l'avoue, sera tenace et résolu à l'égal de mes convictions. Je m'efforcerai d'éveiller, de solliciter les esprits compétents; ma voix cherchera même à monter vers de hautes régions. Si nul écho ne lui répond, je laisserai au temps le soin de mûrir un fruit que ma main hasardeuse aura voulu trop tôt cueillir.

Demain, peut-être, un avocat plus habile tirera des limbes, inondera de clartés une question que mon insuffisance n'aura pas su faire assez rayonner.

Quoi qu'il advienne, je n'aurai pas l'outrecuidance de répéter l'orgueilleuse devise : *Etiam si omnes, ego non!* — Je m'inclinerai et j'attendrai.... J'attendrai, parce que je crois sincèrement avoir pour moi les faits, les lieux et la raison, et que la vérité triomphera à son heure.

10 mars 1862.